MADAGASCAR REVUE DU PRESSE SEPTEMBRE 2013

Sommaire		
LA CR	RISE POLITIQUE	1
•	Organisation des présidentielles et des législatives, CES, CENIT, CRM	1
•	Pré-campagne électorale, ouverture de la campagne officielle	6
•	Remaniement ministériel suite à la démission des ministres candidats	15
•	Le projet de conférence au sommet du FFKM et son projet de « convention de paix »	16
>	Médiation et appui de la communauté internationale, diplomatie	16
DOITS	S HUMAINS - GOUVERNANCE	18
•	Trafics humains, travail des enfants, santé	18
•	Insécurité	19
•	Gouvernance, justice, amnistie	21
•	Liberté d'expression et de manifestation, médias	23
ECONOMIE - SOCIAL - ENVIRONNEMENT		23
•	Exploitation des ressources minières et pétrolières	23
•	Trafics de bois précieux	25
•	Environnement, calamités	26
•	Divers	27

LA CRISE POLITIQUE

Organisation des présidentielles et des législatives, CES, CENIT, CRM

01/09 - Le président de la CES, François Rakotozafy, défend l'autonomie de son institution. Une partie de l'opinion le considère comme ayant accédé aux recommandations du GIC-M. Ayant accordé la primeur d'une interview à RFI¹ plutôt qu'à la presse malgache, il se défend : « *Je tiens à souligner que la CES est une institution judiciaire indépendante, qui ne reçoit d'ordre ni de la communauté internationale, ni des politiciens malgaches* », a-t-il affirmé. L'opinion publique reste persuadée que la décision prise par la nouvelle CES, consistant à rejeter 8 candidatures litigieuses, notamment celles de Lalao Ravalomanana et d'Andry Rajoelina, lui a été imposée par la délégation du GIC-M menée par Joaquim Chissano et Ramtane Lamamra, Commissaire à la défense du Conseil de paix et de sécurité de l'UA. Les partisans des candidats mis sur la touche et certains candidats maintenus ont crié au complot et ont dénoncé une décision jugée éminemment politique. Un juriste fait toutefois remarquer que la responsabilité de cette décision de la nouvelle CES incombe à la classe politique, qui a rendu possible la révision d'une décision initiale déclarée « *ir-révocable* ».

02/09 - 400.000 citoyens en âge de voter doivent encore être dotés de la carte d'identité nationale (CIN). Parmi ceux-ci, les titulaires de CIN périmées qui doivent être renouvelées et ceux qui ont perdu leur carte suite aux cyclones. Le ministère de l'Intérieur revendique de toute urgence l'attribution d'une enveloppe de 1,5 milliard Ar pour boucler l'opération dans les délais. Le déblocage des fonds a pris du retard. Le ministère des Finances et du Budget a rappelé que lors de la première opération de 2011 il n'a fallu que 1,6

http://telechargement.rfi.fr.edgesuite.net/rfi/francais/audio/modules/actu/201309/CAP OCEAN INDIEN 01 09 MADAGASCAR Franco is RAKOTOZAFY.mp3

¹ C. Blog Justmad -

milliard Ar pour doter 2 millions de personnes de la CIN. Le ministère de l'Intérieur a pourtant demandé un budget total de 3,9 milliards pour l'opération de cette année, portant sur 900.000 personnes. Le ministère des Finances a annoncé qu'un audit sera effectué au ministère de l'Intérieur pour faire la lumière sur ses dépenses. Le nombre d'électeurs est évalué à 8 millions alors que l'estimation initiale était de 11 millions. Un chiffre qui risque encore de diminuer si l'opération CIN n'est pas bouclée avant le 20 octobre.

A cette date, le ministère de l'Intérieur affirmait que 160.000 CIN n'avaient pu être délivrées. Les moyens financiers réclamés par le ministère de l'Intérieur seraient enfin débloqués, pour parachever l'opération audelà de la date butoir.

03/09 - La CENIT fait le point sur ses financements. Elle a adressé au gouvernement une demande de budget complémentaire de 7 milliards Ar pour la sécurisation du processus électoral. Elle attend la réponse depuis 15 jours. L'enveloppe sera gérée soit par CENIT, soit en collaboration avec le ministère des Finances, soit directement par les forces de l'ordre. L'UE a décidé de débloquer ses financements pour les élections après que la CENIT ait publié le nouveau calendrier électoral. Elle a aussi promis de faire revenir les missions d'observation des élections ainsi que de prendre en charge le financement des observateurs locaux. Actuellement le budget inscrit dans le Basket fund du « Pacem » est de 11,9 millions d'euros dont plus de la moitié a été versée par l'UE. 6 millions sont réservés à la sensibilisation des électeurs et aux séances de formations. Les indemnités des membres des bureaux de vote sont à la charge de l'Etat. La Chine a annoncé des dons de motos pour faciliter les tâches de la CENIT dans les zones enclavées.

12/09 - Les forces de l'ordre affirment qu'elles sont prêtes à assurer la sécurisation des élections malgré l'inexistence du budget spécifique réclamé. Elles insistent cependant sur le fait que la protection rapprochée des 33 candidats ne pourra pas être assurée, faute de moyens. Elles ont également mis en garde sur le fait que certaines personnalités politiques malintentionnées essayent actuellement de bloquer la tenue des élections.

04/09 - L'impression du bulletin unique retardée. Une délégation de techniciens de la CENIT devait se rendre en Afrique du Sud pour assister au début de l'impression gratuite du bulletin unique proposée par la CENI de ce pays mais le déplacement a été reporté suite à des complications administratives et à des mouvements sociaux. La CENIT envisage, en cas de difficulté persistante, de faire appel aux fonds du « *Pacem* » de l'UE dont une partie est destinée à l'impression des bulletins de vote. L'impression sera maintenue en Afrique du Sud, même si la CENIT est contrainte d'apporter le financement. Béatrice Atallah, présidente de la CENIT, a démenti que la suspension de l'impression soit due à la revendication de la mouvance Ravalomanana qui tente de négocier avec la SADC l'adjonction d'un candidat supplémentaire à la liste qui a été définitivement arrêtée par la CES. Il est prévu l'édition de 8,5 millions de bulletins pour le premier tour des présidentielles du 25 octobre. 50.000 bulletins ont déjà été édités au Danemark à l'intention des organisations de la société civile pour la sensibilisation des électeurs.

05/09 - Pour Julien Radanoara, professeur de droit international, les élections auront bien lieu cette année car la communauté internationale ne veut plus attendre. L'exploitation des richesses naturelles malgaches, tant convoitées, nécessite l'installation d'un régime stable qui puisse signer des conventions d'exploitation sur le long terme, ce qui était exclu pour le régime de Transition. Les résultats des élections seront reconnus, peu importe les conditions dans lesquelles elles se seront tenues et même s'il y a des contestations postélectorales. De ce fait, ni le boycott, ni l'abandon des sièges institutionnels, ni les manifestations n'arrêteront la machine électorale. Les entités politiques exclues de la présidentielle mais qui tiennent à se maintenir sur la scène politique ont de ce fait tout intérêt à se concentrer sur les législatives ou à soutenir l'un des candidats en course, estime-t-il.

05/09 -La tenue du second tour du scrutin présidentiel en saison des pluies serait prise comme prétexte par le pouvoir pour tenter de faire reporter les élections après le 30 avril 2014, affirme La Gazette. Objectifs : prolonger la Transition et donc le maintien au pouvoir d'Andry Rajoelina et donner le temps au candidat Hery Rajaonarimampianina de se faire connaître. Une démarche en ce sens aurait été entreprise auprès de la présidente de la CENIT, Béatrice Atallah. Le temps imparti pour l'impression des bulletins de vote en Afrique du Sud mais surtout leur acheminement dans les zones enclavées constitueraient par ailleurs un autre argument avancé.

L'indépendance de la présidente de la CENIT contestée. La Gazette rapporte les rumeurs insistantes selon lesquelles Béatrice Atallah serait encore membre du conseil d'administration de Madarail au titre du ministère des Finances et du Budget où elle a été conseillère du candidat pro-Rajoelina Hery Rajaonarimampianina, soutenu par l'UDR-C, avant d'être élue membre puis présidente de la CENI-T. Nul n'ignore que c'est grâce à Andry Rajoelina que cette membre de l'ancienne CENI a pu obtenir son poste, affirme le quotidien. La présidente de la CENIT a démenti ces informations. « J'ai démissionné de mon poste de conseiller technique au ministère des Finances 48 heures après mon élection à la présidence », affirme-t-elle, ajou-

tant : « Puisque je n'étais plus conseiller technique au ministère des Finances, j'ai cessé de siéger au sein du conseil d'administration de Madarail car j'y étais en tant que représentante de ce ministère ».

11/09 - Le CRM a élaboré une « Convention pour la réconciliation et l'apaisement » qui sera proposée aux 33 candidats ou à leurs représentants. Elle « définit le droit et les obligations des candidats avant, pendant et après les élections », déclare Sylvain Rabotoarison, président du CRM. La charte prévoit entre autres, l'installation de la Haute Cour de Justice dans les 12 mois du mandat de celui qui sera élu, l'obligation de réaliser son programme et ses promesses. La Convention devrait être portée à la connaissance du public après signature. Certains points de détail restaient encore à préciser. Le président du CRM souligne que « la population sera la principale force contraignante. Elle sanctionnera le candidat qui ne respecte pas sa signature ». Selon le pasteur Razafindramanitra, membre du bureau du CRM, la vocation du CRM « n'est pas de sanctionner ». La signature de la Convention risque de ce fait de n'être qu'une simple formalité, déplore L'Express. Le CRM nie un éventuel rapprochement entre son initiative et l'annonce d'une « convention de paix » suggérée par Andry Rajoelina et son conseiller Norbert Ratsirahonana. Certains candidats appellent au boycott de cette initiative. Ils estiment que ce n'est pas aux candidats à signer un engagement pour garantir le bon déroulement des élections mais à l'Etat, à la CENIT et à la CES.

13/09 - Le pacte pour la réconciliation proposé par le CRM aux candidats n'a pas rencontré le succès escompté. Seuls 11 candidats ou leurs représentants ont apposé leur signature. Ils n'étaient que 7 à avoir fait de déplacement pour la cérémonie officielle. La disposition incitant à la délation entre candidats au cas où ils n'observeraient pas les normes a été supprimée après débat à huis clos entre les participants. La méfiance vis-à-vis du pouvoir expliquerait l'abstention de la majorité des candidats qui doutent que le scrutin se déroule de manière transparente. Ils mettent également en avant l'inégalité de traitement des candidats sur les ondes nationales et le manque de transparence sur le financement de la campagne de « gros candidats ». Le CRM ne désespère pas de pouvoir convaincre certains absents à signer son pacte.

06/09 - Une ordonnance légalise le changement de bord politique avant les législatives. Il y aurait déjà près de 900 candidats pour environ 120 sièges dans la future assemblée. Le communiqué du conseil des ministres justifie l'initiative dans le but de s'adapter à l' « *évolution de la situation politique de ces derniers temps* ». L'objectif serait en fait de mieux faire coïncider les étiquettes politiques des candidats à la présidentielle avec celles des candidats aux législatives. Le seconde tour de la présidentielle sera jumelé avec les législatives, le 20 décembre. Les candidats aux législatives pourront rechercher des alliances avec ceux de la présidentielle et les candidats aux législatives qui avaient fait alliance avec un candidat évincé de la présidentielle pourront former un bloc avec d'autres candidats restés en piste. La conquête d'une majorité parlementaire est essentielle pour le candidat à la présidentielle, dans un régime semi-parlementaire où le premier ministre est nommé par les assemblées. Sur *Twitter*, une malgache déclare : « *Retour du sport national, le retournement de veste* ».

07/09 - L'impression du bulletin unique sera prise en charge financièrement par la CENIT, sur le fonds d'aide attribué par l'UE et géré par le PNUD dans le cadre du « Pacem » (Programme d'appui aux élections à Madagascar). Le respect du chronogramme ne permettait plus d'attendre le déblocage des procédures administratives sud-africaines. L'impression et l'acheminement du bulletin unique doivent en effet être achevés pour le 8 octobre. Le démarrage de l'impression est imminent, la présidente de la CENIT doit se rendre en Afrique du Sud pour évaluer l'avancée des travaux, dont la durée est estimée à 15 jours.

10/09 - Justice et Paix émet des doutes sur la possibilité de tenir des élections crédibles cette année. Le père Thierry Raharison interpelle les autorités afin qu'elles apportent des éclaircissements. Il se dit notamment préoccupé par la persistance de l'insécurité sur le territoire national, avec les attentats à la bombe de fabrication artisanale et les attaques fréquentes des voleurs de zébus en milieu rural. Il relève également que l'Etat n'a pas précisé si les fonds nécessaires pour l'organisation des élections ont été effectivement réunis. En outre, le nombre des bureaux de vote n'a pas encore été défini et la convocation des électeurs pour le premier tour de la présidentielle n'a pas encore été confirmée.

10/09 - Le candidat de la Plateforme nationale des jeunes (PNJ-Mazava), Sylvain Willy Rabetsaroana, lance un appel aux partenaires techniques et financiers. « J'ai surtout peur d'une mauvaise préparation des élections à cause de la communauté internationale. Le code électoral stipule qu'à 60 jours des scrutins, la campagne d'éducation électorale devrait débuter. Nous sommes à 45 jours de l'ouverture de la campagne électorale, mais rien n'est toujours fait », s'inquiète-t-il. « Qui ou qu'est-ce qui bloque les élections ? », s'interroge-t-il. Le candidat note que « la communauté internationale est tellement arrogante qu'elle a tout fait pour forcer la tenue des élections, mais ce n'est pas grave, nous sommes prêts, les malgaches sont prêts à aller aux urnes, mais donnez-nous alors ces moyens tant promis! ». Selon lui, « des élections mal préparées, faute de moyens, signifient une campagne d'éducation électorale bâclée, et un nouveau président très mal élu à cause d'un fort taux d'abstentions ». Sylvain Rabetsaroana précise donc qu'il est temps

que les partenaires agissent car l'organisation du processus laisse à désirer par leur faute. « *Donnez-nous les moyens au plus vite au lieu de tergiverser* », conclut-il.

11/09 - La CENIT procède au tirage au sort de la répartition des temps d'antenne gratuits et payants à la radio et à la TV nationales, conformément à la loi électorale. Chaque candidat disposera de 3'30" durant la 1^{ère} moitié de la campagne et de 15' durant la seconde moitié. Deux candidats s'affronteront également chaque jour dans un « débat contradictoire » de 30'. Les spots radio et TV préenregistrés seront visionnés au préalable par une commission de la CENIT. Pourront être censurés « les spots considérés comme non-conformes à l'apaisement et aux règles du jeu électoral ».

Les candidats ne sont pas satisfaits des règles du jeu qui leur sont imposées. Les temps d'antenne payants sont particulièrement décriés. Ceux-ci, d'une durée de 15', prennent place en seconde partie de la campagne. « Cet agencement ne respecte pas l'égalité des candidats », a tonné Alain Tehindrazanarivelo. « Tous les candidats ne peuvent pas se permettre le luxe de payer des spots » ajoute un autre. Un troisième évoque « une présidentielle des riches ». Le DG de l'ORTM explique que les médias publics doivent en grande partie leur financement à des ressources propres. La présidente de la CENIT s'est engagée à trouver un consensus pour que les tarifs ne soient pas dissuasifs. Les candidats demandent également que le temps d'antenne de ceux qui sont déjà en pré-campagne avec une couverture médiatique soient reconsidérés. Les médias privés ont triplé leurs tarifs pour la diffusion de spots publicitaires politiques par rapport aux tarifs pratiqués en temps ordinaire. Les émissions politiques elles-mêmes sont tarifées.

12/09 - Le nombre des bureaux de vote continue d'augmenter à Madagascar, s'inquiète *La Nation*. On en dénombrerait déjà 20.115 bureaux pour la présidentielle. Une situation qui inquiète la société civile. Lors du dernier référendum, on comptait un peu plus de 19.000 bureaux de vote, dont certains sont impossibles à contrôler car établis dans des lieux privés qui n'offrent aucune garantie. Certains sont qualifiés « *case notable* ».

14/09 - Le SeFaFi réclame la mise sur pied d'une structure pour scruter le financement de la campagne des candidats à la présidentielle. Dans un communiqué², il déplore que malgré ses multiples demandes, pas une seule réforme concrète du financement des partis n'ait vu le jour. Il n'accorde aucun crédit aux déclarations du Samifin qui s'est engagé à traquer le blanchiment d'argent des candidats. L'Observatoire de la vie publique rappelle que nombreux sont ceux qui ont appelé à d'importantes réformes lors des élections présidentielles de 2001 et de 2006. Aujourd'hui, une bonne partie de ces désidératas ont été intégrés dans la législation électorale. Mais comme c'est souvent le cas à Madagascar, l'écart est énorme entre les textes écrits et la pratique sur le terrain. Un écart entretenu, semble-t-il, par les détenteurs du pouvoir. Pour le SeFaFi, les élections de 2013 offrent l'opportunité, non seulement de sortir de la transition (car la crise et la refondation de l'Etat dureront encore de longues années), mais surtout de vérifier concrètement la pertinence des réformes prévues par les lois et les règlements nouvellement adoptés. Pour que ces réformes ne restent pas lettre morte, il incombe à tous, venant de tous les horizons de la vie publique et citoyenne, de prendre connaissance de ces dispositions, et, surtout, d'en exiger une stricte application.

17/09 - La préparation technique des élections avance à grands pas. La livraison du premier lot d'exemplaires du bulletin unique est annoncée avant fin septembre. Prévues au départ pour 15 jours, les travaux à la charge de l'imprimeur sud-africain ont pris de l'avance. Les bulletins seront acheminés vers les districts avant le 9 octobre. Les spécimens du bulletin unique destinés aux candidats et aux organismes de la société civile ont été livrés. Chaque candidat aura à sa disposition 300 spécimens. La liste électorale est en passe d'être finalisée. La clôture des inscriptions aura lieu le 19 septembre et après vérifications, la clôture définitive le 9 octobre. Jusqu'ici, 7,7 millions de votants sont recensés et seront répartis dans 20.115 bureaux. « Les observateurs électoraux internationaux ont carte blanche sur l'endroit qu'ils souhaitent surveiller, même dans les endroits reculés de l'île. », précise la présidente de la CENIT. Une réunion entre la CENIT et les représentants des observateurs européens est prévue afin de définir leur zone d'intervention. Hery Rakotomanana, ancien président de la CENI, a tempéré ces propos en déclarant que les observateurs internationaux ne se rendent généralement pas dans les endroits enclavés ou reculés. L'UE a confirmé l'envoi de près d'une centaine d'observateurs, l'OIF une cinquantaine. La CENIT a commencé la formation des formateurs des membres des bureaux de vote, qui se déroulera en cascade.

Environnement électoral : « Il faut revoir d'une manière rapide les règles du jeu », indique Hery Rakotomanana, ancien président de la CENI. Un point de vue partagé par le Groupement des experts nationaux (GEN). Ils jugent l'initiation à l'utilisation du bulletin unique beaucoup trop tardive, elle devrait être organisée à l'avenir 6 mois à l'avance. Le non-achèvement de l'opération CIN constitue une autre préoccupation, de même que la question du financement des campagnes des candidats. Le décret permettant aux

² Cf. Blog Justmad - http://p8.storage.canalblog.com/83/69/448497/89791930.pdf

ministres, aux chefs et membres de parti d'assister à des manifestations de campagnes électorales, à condition de ne pas prendre la parole, n'a pas lieu d'être, estiment les spécialistes.

20/09 - Cinq mille observateurs nationaux. Béatrice Atallah, présidente de la CENIT, révèle que près de 5.000 observateurs nationaux seront en fonction durant les élections. La SADC annonce pour sa part l'envoi de 300 observateurs, qui viendront renforcer ceux de l'UE et de l'OIF.

24/09 - Les trois raisons majeures invitent au pessimisme au sujet des élections, d'après des chercheurs de l'IEP Madagascar. Premièrement, le manque d'adhésion de la population : ces élections sont perçues comme reflétant plus la volonté de la communauté internationale que du peuple malgache luimême. Deuxièmement, Lalao Ravalomanana et Andry Rajoelina, dont les candidatures ont été rejetées par la CES 2ème version sur insistance de la communauté internationale, rassemblent sur leurs noms beaucoup de partisans, qui se retrouvent tout à coup désintéressés par des élections à leurs yeux sans réel enjeu, dans une pratique où les gens s'identifient plus à une personne qu'à un programme ou à un projet de société. Et troisièmement, le contexte général qui prévaut n'est pas propice à l'apaisement politique, et donc à des élections sereines. Dans ses conclusions, l'étude rappelle que Madagascar reflète ce que des chercheurs britanniques définissent comme « les trois plus importants facteurs associés à un risque élevé de violent conflit intra-étatique : la pauvreté (bas niveau de PIB/habitant), la fragilité ou la jeunesse des institutions politiques, et un récent passé de conflit violent » : et affirme que « si les élections se tiennent, il en résulte que l'on peut prévoir un taux élevé d'abstention ou de votes blancs ou nuls. Par conséquent, celui qui sera élu sera mal élu, sans réelle assise populaire, et donc un manque de légitimité du futur Chef d'Etat qui sera élu parmi les 33 candidats, quel qu'il soit, et qui se retrouvera dès le départ face à une forte opposition ». Les risques seraient des « troubles et violences post-électorales à cause de la faiblesse des institutions et des polémiques autour de la Cour électorale spéciale, qui lui ôtent la crédibilité nécessaire aux yeux de l'opinion », avec le risque d'un « interventionnisme de l'armée, qui a montré le caractère ingérable de certains officiers depuis 2009 ; la politisation des prises de position de la part d'officiers d'active (...) ; la corruption avec des enrichissements sans cause, mais également des trafics d'armes et des collusions avec les milieux du banditisme (y compris trafic de bois précieux) ».

24/09 - Pléthore de candidats aux législatives. Le scrutin a pour enjeu la conquête de la majorité pour pouvoir désigner le futur premier ministre. A l'approche de la date de clôture, le 23 septembre, près de 1.000 dossiers avaient été enregistrés auprès de l'Organe de vérification et d'enregistrement des candidatures (OVEC), un peu plus de 600 déjà transmis à la CENIT.

30/09 - Les membres du gouvernement qui se présentent aux législatives sont tenus de démissionner 60 jours avant la date du scrutin, comme le stipulent la feuille de route et le code électoral. Un nouveau remaniement de l'équipe gouvernementale devrait donc avoir lieu avant le 20 octobre. Le limogeage du premier ministre Jean Omer Beriziky reste une des requêtes de la mouvance Zafy.

25/09 - Le CCOC lance un appel au renforcement de la société civile dans la surveillance du processus électoral³. Les membres de l'organisme indiquent notamment que les moyens mis à la disposition de la société civile sont insuffisants pour mener à bien le balisage des scrutins. Le CCOC en appelle, en outre, au respect des normes régissant le scrutin. Une seule irrégularité aussi infime qu'elle soit, pourrait mettre à l'eau tout le processus. Le CCOC s'interroge : « A la veille de l'ouverture officielle de la campagne électorale, à un mois du premier tour du scrutin présidentiel, les faits nous obligent à nous poser deux questions déterminantes : les conditions minimum pour que ces élections soient réellement une étape décisive dans la résolution de la crise sont-elles remplies ? Ou, au contraire, risquent-elles de nous entraîner dans une crise encore plus profonde que celle que nous subissons depuis plus de quatre ans maintenant ? ».

29/09 - La CENIT réagit aux rumeurs selon lesquelles des résultats électoraux seraient établis d'avance en faveur de l'un des 33 candidats. Selon des rumeurs insistantes, ce candidat serait élu au premier tour avec plus de 50% des suffrages exprimés. La CENIT, par la voix de son directeur des opérations électorales, Jean-Claude Rabarijaona, dément énergiquement l'existence d'un tel projet.

28/09 -Le conseil de gouvernement décide que les 25 octobre et le 20 décembre, respectivement 1er tour et second tour de l'élection présidentielle, ne sont ni fériés ni chômés ni payés. Le 14 octobre, jour de la proclamation de la lère République, redevient jour férié, chômé et payé. Ce communiqué gouvernemental, publié en l'absence du président de la Transition, qui participe à l'AG des Nations Unies, a surpris

³ Cf. Blog Justmad - http://p9.storage.canalblog.com/93/83/448497/90088669.pdf

les observateurs. Certains n'hésitent pas à évoquer une tentative de démobilisation de l'opinion, dont une majorité doute encore que les scrutins puissent se tenir cette année, selon un récent sondage de la FES⁴.

▶ Pré-campagne électorale, ouverture de la campagne officielle⁵

Positionnement des courants politiques

01/09 - Marc Ravalomanana entretient l'espoir chez ses partisans. L'ancien président a réussi à convaincre le CIC-M de tenir une nouvelle réunion pour examiner la conduite du processus électoral. Selon Marc Ravalomanana, le début de l'impression du bulletin unique a été suspendu alors que la présidente de la CENIT avait évoqué un simple « décalage » lié à des mouvements sociaux en Afrique du Sud. Après avoir refusé de soutenir l'un des candidats en lice, la mouvance revendique la possibilité d'ajouter un candidat supplémentaire à la liste arrêtée. Une délégation de cinq cadres de la mouvance doit se rendre en Afrique du Sud pour rencontrer l'ancien président dans le but de définir la position du mouvement et de décider du nom de la personne qu'il présenterait à la présidentielle dans l'hypothèse où la communauté internationale accéderait à ses doléances. La réalisation de la démarche reste cependant problématique : il faudrait une nouvelle ordonnance, un nouveau jugement de la CES, un report de plus de 10 jours de l'impression du bulletin unique. L'organisation des élections en 2013 en serait compromise. Les divergences sont palpables au sein de la mouvance Ravalomanana, selon L'Express. La rencontre annoncée de l'ancien président avec son staff devrait permettre d'accorder les violons et de redéfinir le processus de prise de décision, indique Jean-Pierre Rakotoarivony, président du parti Zanak'i Dada créé pour soutenir la candidature de Lalao Ravalomanana. Le président en exil va tenter de faire valoir également que la réconciliation nationale devrait passer avant les élections, faisant allusion à la démarche initiée par le FFKM et dont l'objectif est d'aboutir à la tenue d'un sommet à quatre qui mettrait en présence les trois anciens présidents Didier Ratsiraka, Zafy Albert et Marc Ravalomanana et le président de la Transition, Andry Rajoelina.

06/09 - La mouvance Ravalomanana panse ses plaies et tente de se rassembler autour de son chef. Les discussions qui se sont tenues en Afrique du Sud auraient permis aux composantes de la mouvance d'aplanir leurs mésententes après la gestion catastrophique de la situation résultant de l'éviction de Lalao Ravalomanana de la liste des candidats. L'idée d'une ouverture aux dissidents a été avancée. « Le président [Marc Ravalomanana] se rendra à Addis-Abeba pour faire part de notre position contre les élections dans les conditions actuelles », soutient un proche de la mouvance, faisant allusion à la prochaine réunion du GIC-M. Il n'est pas question pour l'instant que la mouvance soutienne l'un des candidats en lice. Une position qui entretient l'espoir, chez certains candidats comme Benjamin Andriamparany, de pouvoir obtenir des ralliements.

09/09 - Marc Ravalomanana réaffirme son opposition à l'organisation des élections dans la configuration actuelle. Il reconnaît cependant son impuissance face à la pression de la communauté internationale. Il révèle avoir contacté Zafy Albert et Didier Ratsiraka, qui partagent les mêmes interrogations sur la stratégie à adopter. Le président en exil place encore un espoir dans la réunion de la Troïka de la SADC qui doit se réunir le 11 septembre en Namibie. Dans l'immédiat, il se contente d'inviter ses partisans à manifester leur opposition à la tenue des élections mais les deux tentatives récentes d'organisation d'une manifestation publique ont connu un fiasco. La mouvance, qui ne peut plus compter mobiliser les foules, laisse entrevoir une certaine résignation à la poursuite du processus électoral. L'éventualité d'un changement de cap, tel le soutien à un candidat, n'est pas à écarter. Le rejet de la candidature aux présidentielles de Lalao Ravalomanana laisse la mouvance face à deux options : soit boycotter la présidentielle, soit apporter son soutien à l'un des candidats en lice. Marc Ravalomanana ne perd pas complètement l'espoir d'un hypothétique report du scrutin qui permettrait à un candidat plus emblématique de ses couleurs de se présenter, bien que plusieurs de ses anciens compagnons de route figurent déjà dans la liste, notamment l'ancien ministre de la Santé Jean-Louis Robinson ou encore Rajemison Rakotomaharo, ancien président du Sénat. Radavidson Andriamparany et Fetison Rakoto Andrianirina ont également fait part de leur ouverture ; un Guy Ratrimoarivony pourrait pour sa part user de ses entrées dans l'armée pour faire prévaloir un retour apaisé au pays de l'ancien président. Marc Ravalomanana plaide également à nouveau auprès de la Troïka pour que soit facilité son retour au pays afin de lui permettre de jouer un rôle dans la campagne électorale : à ses yeux, la levée par l'UA des sanctions contre les 109 responsables de la transition devrait avoir pour contrepartie la levée par le régime des mesures qui entravent sa propre personne.

Le ministre de l'éducation nationale, Régis Manoro, issu de la mouvance Zafy, estime que les conditions pour tenir les élections ne sont pas encore remplies, en se référant à la recrudescence de l'insécurité.

⁴ Cf. Blog Justmad - http://p0.storage.canalblog.com/01/58/448497/90221876.pdf

⁵ Présentation de 27 des 33 candidats : Cf. Blog Justmad - http://p4.storage.canalblog.com/42/93/448497/90065530.pdf

10/09 - Mouvance Ravalomanana : manque de personnes crédibles et ambitieuses pour remplacer Lalao Ravalomanana, titre Tananews. Plusieurs leaders politiques se seraient manifestés pour saisir l'occasion mais ils n'auraient pas été suffisamment crédibles pour espérer remporter le scrutin. D'autres membres rempliraient les conditions mais n'ont pas suffisamment d'ambition politique. Certains ont accepté de représenter la mouvance aux législatives mais ont refusé de s'aligner à la course à la magistrature suprême. À défaut de personnalités remplissant les critères, se sont ajouté la méfiance de Marc Ravalomanana et son incapacité à partager le pouvoir avec des personnes situées dehors de son entourage immédiat.

14/09 - Controverses au sujet des rumeurs de soutien de la mouvance Ravalomanana au candidat Jean-Louis Robinson. Lors d'une conférence presse en direct d'Afrique du Sud, Marc Ravalomanana a affirmé que la décision de soutenir un candidat n'est pas encore prise, même si le nom de Jean-Louis Robinson circule avec insistance. Une partie des dirigeants de la mouvance s'opposeraient à ce choix. Au-delà du choix d'un homme, c'est l'idée de participer au scrutin présidentiel qui fait débat. La mouvance est au pied du mur, après avoir joué sa dernière carte au sommet de la Troïka. Le calendrier électoral sera maintenu par la communauté internationale et l'initiative du FFKM sur laquelle comptait la mouvance pour reporte les échéances a perdu toute crédibilité.

16/09 - Marc Ravalomanana se décide à soutenir le Dr Jean-Louis Robinson. L'annonce a été faite par l'ancien président lors d'une intervention téléphonique à l'intention de ses partisans réunis en meeting à Antananarivo. Le Dr Jean-Louis Robinson, un pratiquant de judo, né en 1952, qui se présente sous les couleurs du parti Avana (Antoko « ny Vahoaka Aloha No Andrianina », littéralement « Parti où le peuple est la priorité »), était, pendant le régime de Marc Ravalomanana, ministre de la Santé publique, du Planning familial et de la Protection sociale (2004-2008) puis ministre des Sports et de la Culture jusqu'à l'exil de l'ancien président en Afrique du Sud. Ancien président d'honneur de l'Ordre des médecins, il est actuellement expert médical auprès des tribunaux, médecin agréé des Nations Unies et membre de la Société Française de Médecine Aérospatiale. Il a représenté Madagascar au sein du comité exécutif de l'OMS de 2005 à 2008 et a été consultant auprès de l'UNICEF pour le programme de survie de l'enfant après la chute du régime Ravalomanana. L'annonce de ce soutien n'a pas emporté l'adhésion de tous les militants de la mouvance, certains ont même manifesté leur désaccord à l'issue de l'intervention téléphonique. C'est le cas notamment de la sénatrice Eliane Naika, qui a décidé de démissionner du CST et de quitter la mouvance Ravalomanana. « Fortement irritée par la mollesse et la veulerie de certaines personnalités honteusement scotchées par l'emprise maléfique des « 3V » (Virements, Voitures et Villas), Eliane Naika lâche les Mamy Rakotoarivelo, les signes extérieurs de puissance et de réussite en politique », écrit La Nation. Elle quitte la mouvance Ravalomanana « en pleurs », selon un témoin oculaire, mais se dit « soulagée ».

« À défaut de Rajoelina-Ravalomanana, on aura donc un duel entre les représentants des deux gladiateurs de la crise bannis par la communauté internationale à travers le ni...ni... », écrit L'Express, qui ne cache pas sa préférence pour le PDS de la capitale, Edgar Razafindravahy, qui est également directeur du quotidien.

Marc Ravalomanana affirme qu'il s'est mis d'accord avec la Troïka pour que son retour lui permette d'apporter son soutien à Jean-Louis Robinson durant sa campagne. Le communiqué final du sommet de la Troïka a effectivement rappelé son exigence de permettre le retour de tous les exilés, y compris de l'ancien président, mais sans préciser d'échéance. Jean-Louis Robinson, de son côté, déclare qu'il est en relation avec la communauté internationale et la Transition pour faire revenir Marc Ravalomanana, tout en niant que le soutien à sa candidature ait été acquis à l'issue d'un marchandage concernant son retour d'exil. Mamy Rakotoarivelo, chef de délégation de la mouvance, met la pression sur la SADC en déclarant : « Elle a réussi à forcer les Malgaches à tenir des élections. Elle devrait être capable de faire accepter par les signataires de la feuille de route le retour du président [Ravalomanana] ».

20/09 - Le retour de Marc Ravalomanana reste hypothétique et suspendu à un éventuel accord politique. L'ancien président a mis son retour à Madagascar dans la balance de son soutien à un candidat. Un courrier plaidant en faveur de ce retour a été envoyée à la Troïka et aux chancelleries locales, indique Mamy Rakotoarivelo, chef de délégation. « Cette lettre demande l'application de l'article 20 de la feuille de route », révèle l'ambassadeur d'Afrique du Sud. Une disposition qui porte sur le retour sans condition des exilés politiques, notamment de Marc Ravalomanana. « Les responsables de la Troïka ont pris acte de la lettre. Ils sont actuellement à la recherche d'une solution politique pour le retour au pays de l'ancien président », assure l'ambassadeur. Eric Wong, chargé d'affaire des États-Unis, indique que « les Américains sont pour l'application totale de la feuille de route, dont l'article 20. (...) Cela doit se faire avant les élections, car logiquement les scrutins mettront fin à la Transition et de surcroit la feuille de route ». Mais le mandat d'arrêt à l'encontre de l'exilé d'Afrique du Sud émis par la justice malgache reste le principal obstacle à son retour. Le refus de l'ancien président de déposer une requête d'amnistie ne facilite pas la tâche de la Troïka, déplore le diplomate sud-africain. Pour l'ancien locataire d'Ambohitsorohitra, accepter l'amnistie serait reconnaître ses torts dans l'affaire du 7 février 2009. « Le retour de Marc Ravalomanana au pays relève d'une solution émi-

nemment politique », admet le général Lucien Rakotoarimasy, ministre des Forces armées. Seul un accord politique pourrait éviter l'exécution du mandat d'arrêt, ajoute-t-il. Les forces armées ne feront pas obstacle à un tel accord. La ministre de la Justice, en revanche, reste intraitable : elle n'admettra pas que les décisions de justice soient remises en cause par les politiques.

- 25/09 Le Jean-Louis Dr Robinson promet aux partisans de l'ancien président de le faire revenir pour qu'ils puissent développer ensemble le pays. Le sujet devient le thème de prédilection de sa campagne. « Notre objectif est que Dada rentre et que le pays se développe », a-t-il déclaré. Intervenant au téléphone, Marc Ravalomanana a montré sa confiance au candidat qu'il a choisi. « Nous sommes prêts à le faire gagner, et lui, il est prêt à me faire rentrer », a-t-il souligné pour rassurer ses partisans. « N'hésitez pas, car nous nous connaissons depuis longtemps », a-t-il poursuivi. La première journée de campagne du candidat de la mouvance Ravalomanana a démarré par un culte au Magro, avec la participation de Lalao Ravalomanana.
- **27/09 Jean-Louis Robinson dans les pas de Marc Ravalomanana**. Selon la *LOI*, il s'efforce de mettre ses pas dans les traces de son mentor. Ainsi, il est cornaqué par l'équipe de Marc Ravalomanana, dont l'ancien ministre Donat Andriamahefaparany, et a repris le slogan électoral de la présidentielle de 2002, à savoir « *Croyez simplement* », un extrait de l'Evangile de St Marc. Le coordinateur de sa campagne n'est autre que Guy Rivo Randrianarisoa, porte-parole de Marc Ravalomanana depuis son exil en 2009. Féru d'arts martiaux, il pourrait rechercher l'appui d'adeptes de cette discipline.
- 06/09 L'UDR-C, l'une des composantes de la mouvance Rajoelina, soutiendra le ministre des Finances démissionnaire, Hery Rajaonarimampianina. « Nous avons au départ soutenu Edgard Razafindravahy car le TGV le soutenait mais actuellement il y a une nouvelle donne politique et nous considérons que la vision de Rajaonarimampianina coïncide plus avec celle d'Andry Rajoelina et de l'UDR-C », indique Julien Reboza, nouveau vice-premier ministre en charge du Développement et de l'aménagement du territoire. Pour Lanto Rakotomavo, secrétaire nationale du TGV, le choix d'Edgard, Razafindravahy, PDS de la capitale, comme candidat du parti présidentiel ne pourrait être reconsidéré que dans le cadre d'un nouveau congrès national.
- 17/09 Le couple présidentiel semble désuni sur la question du soutien à un candidat en lice, écrit *Midi*. L'ancien grand argentier Hery Rajaonarimampianina aurait les faveurs d'Andry Rajoelina, même s'il ne le dit pas ouvertement, la feuille de route lui imposant une obligation de neutralité. La présence d'éléments de la présidence au sein de l'équipe de campagne du candidat est cependant révélatrice de ses préférences. La fibre familiale placerait en revanche Mialy Rajoelina du côté d'Edgard Razafindravahy dont l'épouse n'est autre que sa cousine. Sans parler du fait qu'elle s'était activée lors des communales de 2008 pour mettre sur les rails le TGV qui devait, 5 ans plus tard, choisir le PDS de la capitale comme locomotive pour la présidentielle.
- 18/09 Par suite de dissidences au sein des formations politiques soutenant Andry Rajoelina, plusieurs front politiques de sa mouvance s'affrontent pour la présidentielle. D'un côté, le parti TGV qui, lors de son congrès, a fait le choix d'Edgard Razafindravahy, PDS d'Antananarivo, de l'autre, la plate-forme de soutien UDR-C, qui roule pour Hery Rajaonarimampianina, ancien ministre des Finances. Si le président de la Transition tente de dissimuler son soutien à son ancien argentier, la majorité de ses collaborateurs s'affichent ouvertement en faveur de ce candidat. Plusieurs leaders de proximité du TGV ont rallié le camp de Hery Rajaonarimampianina mais d'autres se sont rangés aux côtés de Hajo Andrianainarivelo, ancien ministre de l'Aménagement du territoire. Edgard Razafindravahy tente de se faire une place face aux deux anciens ministres en s'entourant de responsables de collectivités décentralisées, tels que les maires et les chefs de districts. « Comme les autres candidats à gros portefeuilles, il mène les tournées de précampagne outrepassant toutes les règles électorales », déplore Tananews, qui relève qu'au moins 5 candidats proches du régime peuvent se permettre de mener une pré-campagne sans être inquiétés. La question se pose de savoir si, face à la dispersion attendue des voix de la mouvance Rajoelina au premier tour, l'unité pourra se refaire pour le second tour de la présidentielle.
- 20/09 Andry Rajoelina jette ses forces dans la bataille des législatives et reprend la direction du parti TGV. Pour la présidentielle, ses partisans ont le choix entre Edgard Razafindravahy et Hery Rajaonarimampianina. Le congrès extraordinaire du parti a arrêté la liste de ses candidats aux législatives du 20 décembre. Ils se présenteront sous la bannière d'une plateforme de soutien à Andry Rajoelina dénommée «miaraka amin'i prezidà Andry Rajoelina». « À beaucoup d'égards, le scénario d'un retour aux affaires d'Andry Rajoelina en tant que premier ministre que présenterait cette plateforme pourrait voir le jour », estime Tribune. « Le président de la Transition choisit la voie parlementaire pour reconquérir le pouvoir après son impossibilité de se présenter à la présidentielle. La manœuvre autour de la restructuration du TGV, confortée par la démission du candidat Edgard Razafindravahy en tant que secrétaire général et la mise sur

pied de la plate-forme constituent les voies choisies pour y arriver. (...) Le face-à-face entre le président de la Transition et Marc Ravalomanana devrait glisser sur le terrain de la députation », écrit L'Express. Le TGV et l'aile de l'UDR-C dirigée par Julien Reboza, vice-premier ministre chargé du Développement et de l'aménagement du territoire, font partie de cette plateforme. Il en est de même du Groupe pour la refondation (GRF), d'Augustin Andriamananoro. Elle a pour coordonnateur général Jean de Dieu Maharante. Andry Rajoelina laisse le champ libre à ses partisans de choisir entre les candidats Edgard Razafindravahy et Hery Rajaonarimampianina.

- 25/09 Le scénario qui donne Andry Rajoelina, premier ministre après les élections législatives, semble de plus en plus crédible, estime *RFI*. La nouvelle plateforme politique « *Avec le président Andry Rajoelina* » a fait son apparition dans cette course à l'assemblée nationale, elle présente un candidat pour chacun des 151 sièges à pourvoir. Parmi ces candidats se trouvent des figures historiques des différents partis politiques qui soutiennent Andry Rajoelina, mais aussi et c'est une surprise des artistes, un élément de stratégie jugé très rentable.
- **07/09 Des hommes politiques montent au créneau pour dénoncer le processus électoral**. « *La voie suivie actuellement ne génère pas l'apaisement et ne mène pas vers le développement* », a lancé Pety Rakotoniaina, président du parti Tambatra et PDS de Fianarantsoa. Il s'oppose à l'organisation du second tour de la présidentielle en saison des pluies et juge qu'il aurait fallu commencer par régler les conséquences de la crise politique dans les casernes. Comme Zafy Albert, il milite pour l'organisation préalable d'un scrutin constitutionnel. Henri Lecacheur, leader nationaliste fondateur d'une nouvelle plateforme, le « *Mouvement pour la Nation* », affirme que la situation actuelle est susceptible de générer des troubles avant et après les élections. Il annonce l'organisation d'une « *grande manifestation* ».
- 12/09 Didier Ratsiraka est sorti de son silence pour insister sur les difficultés de la tenue des élections avant la fin de l'année dans les conditions actuelles mais il réfute tout lien entre sa démarche et celle de Zafy Albert. Didier Ratsiraka s'en tient toujours à sa proposition de conférence au sommet entre les 4 protagonistes de la crise mais il reconnaît que le « retour de Marc Ravalomanana pour assister à la rencontre est un impératif, sinon ce ne sera pas une conférence au sommet ». « Que voulez-vous, des élections coûte que coûte qui engendreront une crise plus grave, ou une sortie de crise avec des Malgaches réconciliés ? » a scandé l'ancien chef de l'Etat.
- 12/09 Zafy Albert demande la révocation du premier ministre. L'ancien président a adressé en ce sens un courrier à Andry Rajoelina Le président de la Transition et le chef du gouvernement se sont rencontrés longuement à huis clos. L'initiative confirme la volonté de Zafy Albert d'obtenir le départ de celui qu'il avait proposé au poste de premier ministre. L'ancien chef de l'Etat avait déjà conditionné à ce départ la participation de sa mouvance au gouvernement la veille du remaniement consécutif au remplacement des ministrescandidats. La requête aurait peu de chances d'aboutir car elle risque de perturber les élections, fait-on savoir à la présidence. Elle est aussi interprétée comme une tentative de l'ancien président de faire obstacle aux élections pour mettre en avant sa proposition d'élection constitutionnelle. Pour Les Nouvelles, « le premier ministre demeure, jusqu'à preuve du contraire, l'une des pièces maîtresses du principe d'inclusivité noté dans la feuille de route. Sa mise à l'écart signifierait le retour à la case départ et donc l'annulation de tous les acquis de la Transition dans le cadre des préparatifs électoraux ».
- 13/09 Didier Ratsiraka et Andry Rajoelina n'ont pas encore donné de consignes de vote, constate RFI. Depuis qu'à la mi-août son nom a été retiré par la CES, Didier Ratsiraka est resté muet et n'est apparemment pas près de rompre le silence. Il se refuse pourtant à « mettre de l'huile sur le feu », dit-on dans son entourage. « Je me suis tu parce que c'était trop bas cette ingérence inacceptable pour un pays indépendant que Paris puisse s'arroger le droit de désigner qui peut être élu à Madagascar, qui peut être candidat, qui ne peut pas être candidat ». Pas question pour lui de soutenir un candidat : « C'est comme un joueur de football. Voilà Pelé ou Franck Ribery, vous avez un carton rouge, vous ne pouvez plus revenir sur le terrain. Qui voulez-vous comme remplaçant ? C'est une aberration ! ». En fait, Didier Ratsiraka est convaincu que le prochain scrutin sera une nouvelle fois repoussé. « Organiser des élections en pleine saison des pluies est irréaliste », glisse un de ses confidents. Andry Rajoelina, de son côté, fait languir ses partisans. Depuis la décision de la CES d'invalider sa candidature, le président de la Transition n'a donné aucune consigne de vote. S'il compte plusieurs de ses proches parmi les 33 candidats autorisés à se présenter, il ne devrait en soutenir aucun, du moins publiquement. « Il attendra certainement le second tour pour se positionner », glisse un conseiller. Si le candidat du TGV, son parti, est Edgard Razafindravahy, le président semble avoir un penchant pour Hery Rajaonarimampianina. C'est ce dernier, qui jouit d'une bonne image dans la communauté internationale, qui « a le plus de chances de l'emporter », juge-t-on dans l'entourage d'Andry Rajoelina.

13/09 - Didier Ratsiraka affirme que la France lui avait demandé son aide pour évincer Marc Ravalomanana en 2009, dans une intervention télévisée sur la chaîne privée TV Plus. J'ai répondu : « Je ne suis pas en faveur des coups d'Etat », a-t-il déclaré avant d'expliquer qu'il avait finalement accepté après qu'on lui ait montré qu'il ne s'agissait pas d'un coup d'Etat. « On s'est mis d'accord que Marc Ravalomanana quitterait le pouvoir sans bain de sang. Et après son éviction, on devrait instaurer une transition concertée. (...) Andry Rajoelina a été d'accord (...) », a-t-il expliqué. Il a aussi rapporté qu'Andry Rajoelina était alors venu chez lui à Paris, dans sa résidence de Neuilly, la Villa Madrid, et l'avait assuré que lui-même serait bien accueilli à son retour à Madagascar. L'important interview apporte d'autres informations sur les conditions de la signature de la feuille de route (qu'il a refusé de signer malgré les 1,5 millions d'euros proposés) ainsi que sur les évènements du 10 août 1991 au cours desquels un massacre de manifestants a été commis devant le palais présidentiel⁶.

23/09 - La branche de l'Arema pro-Ratsiraka persiste dans son opposition aux élections dans les conditions actuelles. Dans un communiqué publié au nom du comité directeur et signé par le secrétaire national, il insiste sur le dialogue malgacho-malgache et dénonce une sortie de crise « imposée par les étrangers ». Il désavoue certains dirigeants du parti ralliés au processus et qui apportent leur soutien au candidat Pierrot Rajaonarivelo, qu'ils considèrent comme le candidat naturel de l'ex-parti révolutionnaire depuis la présidentielle de 2006. Reconnu comme le principal concurrent de Marc Ravalomanana à la présidentielle de décembre 2006. Pierrot Rajaonarivelo avait été empêché de rentrer au pays. Au lendemain du retour au pouvoir de Didier Ratsiraka en 1997, Pierrot Rajaonarivelo avait été désigné pour diriger l'Arema et le réorganiser.

20/09 - Club Développement et Ethique : des élections au forceps qui mettent à l'écart les candidats potentiels. « Si les dirigeants actuels poussent le pays vers des élections organisées dans la confusion générale, c'est parce qu'ils ont intérêt à ce qu'il en soit ainsi, qu'importe si le pays n'y gagne rien », soutient Albain Rabemananjara. Madagascar est plus que jamais menacé par une crise profonde. La pauvreté est insoutenable. La corruption se généralise et affecte toute l'administration publique. Le régime court vers les élections alors que des adversaires politiques sont gardés en exil, visiblement sans raison valable, déplore-til. « On ne peut pas croire que des élections sereines puissent avoir lieu dans un contexte pareil », soutientil. Certains groupes d'intérêts prédateurs veulent que l'enrichissement illicite soit légalisé et dissimulé par un régime qui n'a jamais rendu compte au public. « Permettre ainsi à des pilleurs économiques en col blanc de garder la mainmise sur l'économie malgache et le pouvoir politique est la plus grande aberration de toute l'histoire du pays », selon le président du CDE, pour qui la communauté internationale est en train de violer le peuple malagasy à travers des élections qui ne visent qu'à autoriser des personnalités peu recommandables à briguer le pouvoir par des scrutins de façade.

27/09 - Communiqué su SeFaFi : « Si vous êtes élu(e) Président de la République » 7. Partie prenante de la société civile, l'Observatoire de la vie publique tient à ce que les citoyens, qui élisent leurs représentants, à commencer par le président de la République, soient les vrais détenteurs du pouvoir dans la nation. Les élus qui exercent le pouvoir d'État au nom des citoyens sont donc tenus de leur rendre compte de leurs actes, tout au long de leur mandat. Dans une lettre ouverte en 9 points, il demande aux candidats de prendre des engagements et de lui transmettre leur réponse par écrit deux semaines avant le premier tour. Le SeFaFi se propose ensuite d'en faire une large diffusion par voie de presse. Puis, pendant les 5 années du mandat de l'élu, il se propose de rendre public régulièrement le suivi de ces engagements. Les thèmes sur lesquels ils sont appelés à se prononcer portent sur la décentralisation de l'Etat, la sécurité et la défense, la dépolitisation de l'administration, l'indépendance des médias et de la justice, la politique de l'éducation, la politique des ressources naturelles et la politique sociale et de l'emploi.

30/09 - « Election présidentielle : enjeu politico-ethnique ! », titre Midi. En 1993, Rabetsitonta a été le premier à remettre en cause la règle non écrite qui voulait que le président soit un « Tanindrana » et le premier ministre un natif des Hautes Terres, Betsileo compris. Il a fallu attendre la présidentielle de décembre 2001 pour qu'un Merina, en la personne de Marc Ravalomanana, accède à la plus haute marche du pouvoir par un « premier tour dia vita » contesté. En 2006, celui-ci a été réélu de la même manière pour un second mandat de 5 ans, interrompu en 2009 par Andry Rajoelina qui est président jusqu'à la fin de la Transition en 2014. Cela fait donc 12 ans que le fauteuil est occupé par des Merina, observe le quotidien, lesquels sont considérés à tort ou à raison, comme coresponsables de la longue crise parce qu'ils en sont les principaux protagonistes. D'où la résurgence actuelle de la « cause côtière ». Plusieurs candidats « Tanindrana » tenteraient de jouer sur cette fibre, disant tout haut ce que d'autres pensent tout bas. Certains vont même jusqu'à

⁶ Cf. Blog Justmad - http://p6.storage.canalblog.com/60/61/448497/89775437.pdf

⁷ Cf. Blog Justmad - http://p7.storage.canalblog.com/79/84/448497/90138937.pdf

donner une dimension clanique au 1er tour, qui verra notamment s'affronter trois candidats natifs de l'Avaradrano [district des Hautes Terres au nord de la capitale].

Plus de la moitié des candidats sont quasi-absents de la campagne aussi bien sur le terrain que dans les pages payantes des journaux ou des vrais-faux reportages, exceptés ceux de la TVM qui, curieusement, joue le jeu. L'Express.se demande quelles ont été leurs réelles motivations en déposant leur dossier de candidature pour s'effacer complètement par la suite, après avoir payé la caution de 50 millions Ar. Elu ou pas, ils ne pourront pas récupérer leur caution. Aussi curieux que cela puisse paraître, les plus saugrenues ont été gardées par la CES, constate le quotidien. Le peloton se décante peu à peu. Ceux qui sont partis avant le top du starter continuent à faire course en tête. Comme la moitié des candidats est passive, on assiste à une campagne très pauvre en débats mais riche en shows, avec des vedettes dont certaines sont payées 200 millions Ar pour toute la durée de la campagne. Et comme parmi cette moitié, les trois-quarts sont des transfuges de la Transition vêtus de casaques différentes, on retrouve la même litanie. Leurs programmes se ressemblent à s'y méprendre et s'articulent autour de la lutte contre la pauvreté qu'ils ont réussi à aggraver depuis 4 ans. Ces candidats, dont le budget de campagne illustre leur capacité entrepreneuriale en réussissant à se constituer un immense trésor de guerre en 4 ans, prouvent que ce ne sont pas des paroles en l'air. Leur campagne crée des centaines, voire des milliers d'emplois directs et indirects.

Controverses sur le déroulement de la pré-campagne, la disparité des moyens et la transparence⁸⁹

04/09 - Des ministres pointés du doigt. Un ancien chef de région, récemment démis de ses fonctions, Michel Saina, s'insurge contre les membres du gouvernement qui affichent leur soutien à un prétendant à la magistrature suprême. Aucun texte n'encadre la pré-campagne, fait cependant valoir Andrianirainy Rasamoely, juriste et président de la Confédération nationale des Plateformes en droit humain (CNPFDH). Michel Saina affirme avoir été évincé en raison du soutien apporté à l'un des candidats. Il estime par conséquent que les fonctionnaires d'autorité qui affichent leur soutien à des candidats doivent également être démis de leurs fonctions.

Les candidats détenteurs de gros moyens financiers s'affichent déjà dans les médias et organisent un important tapage médiatique lors de leurs déplacements, avec le soutien des autorités locales, constate *Tribune*, comme l'illustration en a été donnée à Fianarantsoa, lors du déplacement très remarqué du « candidat de substitution », le ministre des Finances et du Budget, Hery Rajaonarimampianina, qui pourrait bien devenir le candidat officiellement soutenu par Andry Rajoelina. Le ministre de la Communication faisait notamment partie de son comité d'accueil. Il est vrai que l'intéressé est encore un illustre inconnu, sauf dans les cabinets d'expertise comptable et dans le microcosme des milieux d'affaires de la capitale... Il part avec un gros déficit de notoriété. « *Au lieu d'appeler au respect d'une éthique si la loi est difficilement applicable dans les circonstances, les politiciens et les critiques se bousculent pour dénoncer l'ingérence de la communauté internationale dans les affaires nationales et électorales », déplore le site. « Bien de candidats ont tendance à reprendre les mauvaises pratiques avec entre autres, des distributions de dons (teeshirts, PPN, etc.), mais surtout d'argent », note Le Courrier. Les meetings rassemblent souvent une foule impressionnante, attirée par les « cadeaux ».*

05/09 - Le candidat Benjamin Andriamparany Radavidson dénonce « l'instrumentalisation abusive de l'appareil d'État par certains candidats et par ceux qui gravitent autour du pouvoir ». 10 II en appelle à la CENIT et à la CES et leur demande de prendre leurs responsabilités. Il regrette que les politiciens en soient encore à accuser la communauté internationale. « Le temps de chercher les fautifs est révolu, a-t-il fait comprendre, et il faut se rendre de l'évidence que c'est nous, les Malgaches, qui sommes les premiers responsables de ce qui nous arrive aujourd'hui ».

10/09 - Le CSC interpelle le gouvernement au sujet des fonctionnaires d'autorité qui affichent leur soutien à un candidat, alors que les textes leur imposent une totale neutralité. Péri Rasolondraibe, président du Comité de suivi et de contrôle de l'application de la feuille de route (CSC) leur a adressé un courrier pour leur rappeler leurs obligations. Il leur est demandé de les faire appliquer par leurs subordonnés. Les forces de l'ordre ont affirmé dans un communiqué leur volonté de respecter les directives. Les textes portant sur cette question sont cependant considérés comme insuffisants et incomplets. Nombre des

 $^{^8}$ Cf. Blog Justmad - $\underline{\text{http://p6.storage.canalblog.com/61/74/448497/90062919.pdf}}$ et $\underline{\text{http://p5.storage.canalblog.com/53/70/448497/90063043.pdf}}$

⁹ Voir aussi Blog Justmad - http://p9.storage.canalblog.com/97/53/448497/90222530.pdf

¹⁰ Voir aussi Blog Justmad - http://p1.storage.canalblog.com/15/54/448497/89919464.pdf

fonctionnaires d'autorité sont en effet candidats à l'une des élections à venir, législatives ou communales et partent en tournée de pré-campagne avec un candidat à la présidentielle. La loi sur les législatives stipule que les fonctionnaires d'autorité candidats doivent être relevés de leurs fonctions à compter de la date de publication de la liste officielle des candidats mais aucun texte ne définit les règles de la pré-campagne. Les tenants du pouvoir ne se privent pas, dans la période actuelle, d'utiliser les prérogatives inhérentes à leur statut pour mener une précampagne et « préparer les bases ». Les sanctions prévues par les textes demeurent toutes théoriques. Péri Rasolondraibe soutient néanmoins que la CES détient le pouvoir de les faire appliquer mais seulement si elle est saisie d'un recours en contentieux post-électoral.

Campagne avant l'heure : les dénonciations se multiplient, titre *Tribune*. La candidate Brigitte Rasamoelina demande que soit clarifié de toute urgence ce qui est permis durant la période actuelle et ce qui est autorisé durant la campagne officielle qui doit débuter le 24 septembre. Elle vise particulièrement Hery Rajaonarimampianina et Hajo Andrianainarivelo, candidats pro-régime, qui bénéficie du soutien actif de ministres ou de chefs de région. Elle s'insurge contre le fait que face à cet état de fait, ni la CENIT ni les autorités gouvernementales ne réagissent.

11/09 - Le gouvernement relève à son tour des irrégularités commises par certains candidats et leurs supporters durant la période de pré-campagne. Les comités de soutien sont appelés à se conformer aux textes en vigueur. Il réitère le principe selon lequel « toute réunion publique doit recevoir l'autorisation formelle du chef de district ». Le ministère de l'Intérieur fait mention de réunions qui se sont tenues sans autorisation, avec la participation des autorités locales. « Des mesures pourraient être prises » s'est contenté de menacer la ministre de la Culture et du patrimoine, porte-parole du gouvernement, Elia Ravelomanantsoa. Une réunion des responsables de la sécurité au niveau national a eu lieu. D'autres séances de travail sont prévues au niveau régional. « Il ne faut pas oublier un autre enjeu autour de ces rassemblements, à savoir la sécurité », a-t-elle affirmé.

Des candidats tels que Brigitte Rasamoelina et Patrick Raharimanana dénoncent les publi-reportages politiques et l'utilisation abusive des chaînes nationales par un candidat qui selon eux est favorisé par le ministre de la Communication [il s'agit de Hery Rajaonarimampianina].

05/09 - Les candidats ne sont pas tenus de faire une déclaration de patrimoine auprès du BIANCO, les compétences de celui-ci se limitant à la lutte contre la corruption. La pré-campagne a commencé et l'on constate déjà de très fortes inégalités dans les moyens mis en œuvre par les candidats. Certains disposent de ressources colossales, sans que l'on puisse déterminer l'origine des fonds. Le BIANCO n'a pas le pouvoir d'imposer la transparence. Il se contente de rappeler que la loi régissant l'élection du 25 octobre prévoit une « déclaration sur l'honneur donnant la composition exhaustive des biens immeubles et des valeurs mobilières du candidat ainsi que la nature de ses revenus » dans le dossier de candidature déposé à la CES. Cette déclaration ne constitue qu'un élément d'information dans l'éventualité d'un contentieux ou d'une enquête. Le président de la République ne fait pas partie des personnalités tenues de faire une déclaration de patrimoine, rappelle-on. Certains des candidats ont occupé un poste de fonctionnaire d'autorité et auraient dû faire précédemment une déclaration de patrimoine au BIANCO mais bien peu s'y sont astreints. Seuls 6 membres du gouvernement avaient déposé leur déclaration, ainsi qu'un unique membre de la CES. Aucun des parlementaires du Congrès n'avait rempli l'obligation. Le BIANCO pourrait s'autosaisir d'un dossier mais il juge que ce n'est pas opportun, la démarche pouvant être interprétée comme un acte de répression partisan. Il attendra donc d'être saisi. Plus que la corruption, les fonds utilisés par les candidats à la présidentielle pourraient dissimuler un blanchiment d'argent, estime L'Express. Affaire qui entre dans les attributions du SAMIFIN. Celui-ci part d'une déclaration de soupçon pour ouvrir une enquête et transférer le dossier au BIANCO pour les questions entrant dans son champ de compétence. « Une plateforme pour la bonne gouvernance », composée du BIANCO, du SAMIFIN, du ministère de la Justice et du Comité pour la sauvegarde de l'intégrité (CSI), a été mise sur pied. Elle a pour vocation de promouvoir une meilleure gouvernance des élections. 14 candidats ont signé un « l'engagement pour la bonne gouvernance ».

Lors de la présentation du bilan des activités du SAMIFIN, Jean-Claude Razaranaina a révélé l'existence d'une affaire qui met en cause une personne politiquement exposée dont il a refusé de divulguer l'identité. Cette personnalité appartiendrait à la chaîne de commandement des forces de l'ordre. Elle utiliserait dans ses activités personnelles des soldats et des matériels appartenant aux forces armées et une forte suspicion de trafic d'armes pèserait sur elle. Ses activités illégales auraient pu s'exercer grâce à des dérogations ministérielles obtenues pour le transfert de matériels et d'équipements dangereux.

06/09 - Jean-Claude Razaranaina, directeur général du SAMFIN soutient que « tous les candidats à la présidentielle doivent disposer d'un compte bancaire ». Il est habilité à saisir les comptes soupçonnés ou coupables d'infractions financières, notamment de blanchiment d'argent, mais le DG ajoute aussitôt que la loi sur les partis ne prévoit pas de sanctions à l'encontre des récalcitrants qui ne posséderaient pas de compte. Les candidats ne risquent donc pas d'être inquiétés sur l'origine de leurs fonds de campagne. La loi

sur les partis autorise même des « appuis financiers de partenaires » et aucun plafonnement des dépenses n'a été prévu.

Le DG rappelle que son organisation a été suspendue du « groupe Egmont » qui lui permettrait d'élargir ses enquêtes au niveau international. Madagascar ne figure pas dans la liste noire, sa participation est seulement suspendue. Le SAMIFIN a entrepris un lobbying auprès de hauts responsables de l'État afin que le parlement vote la loi qui lui permettrait de reprendre cette activité. La ministre de la Justice déclare que ce texte devra attendre la mise en place des nouvelles assemblées élues pour être adopté.

13/09 - Hery Rajaonarimampianina et Air Madagascar : conflit d'intérêt ? La compagnie nationale, dont le président du conseil d'administration n'est autre que le candidat Hery Rajaonarimampianina, ministre des Finances démissionnaire, met en location ses petits appareils Twin Otter pour des déplacements d'éventuels clients vers une cinquantaine de destinations sur le territoire malgache. La Gazette rapporte les interrogations des autres candidats qui se demandent si cette décision ne serait pas une opportunité pour la compagnie nationale de renforcer sa trésorerie en proposant ses services aux « gros candidats » qui veulent silonner le pays, au premier rang desquels le président de son conseil d'administration. L'Express soulève de manière humoristique une question au sujet de ces « avions-taxis » : sont-ils assez nombreux pour permettre aux candidats au portefeuille bien garni de parcourir la Grande lle ? Sur les 33 candidats, 5 ou 6 peuvent s'offrir ce luxe. Ne faudrait-il pas que la CENIT décide aussi de répartir de manière équitable, ou du moins proportionnelle à leurs moyens financiers, les temps de vols payants des candidats, comme elle l'a fait pour les spots payants sur les ondes ?

13/09 - Hery Rajaonarimampianina, ministre sortant des Finances et candidat à la présidentielle, devrait pouvoir compter sur l'appui de certains Français actifs dans la Grande Ile, rapporte la LOI. Philippe Leclerc, qui a tenu le rôle de conseiller d'Andry Rajoelina, pourrait être de ceux-là. Le frère d'André Parant, Cyrille Parant, ancien banquier reconverti dans l'humanitaire, connaissant bien Philippe Leclerc, pourrait également faire bénéficier le candidat de ses relations. Actuellement ambassadeur en Algérie, il a été conseiller Afrique de Nicolas Sarkozy et d'Hugues Parant, en attente d'affectation après son dernier poste de préfet de la région. Né à Madagascar, Cyrille Parant a fait carrière dans la banque avant de lancer en 2010 la société Microfis (microfinance). Auparavant, il a travaillé 21 mois à la tête de Planet Investment Services (PlaNIS), filiale de PlaNet Finance, présidée par Jacques Attali. Depuis un an et demi, il est à Madagascar pour l'association française SOS Villages d'enfants et a obtenu du ministre malgache des Finances l'exemption de la TVA sur la construction, pour un million d'euros, d'un village d'enfants à Tolagnaro. Par le passé, Cyrille Parant a été proche de Diagonale, un groupe de soutien à Nicolas Sarkozy pour l'élection présidentielle de 2007, dont faisait également partie Patrick Rajoelina, le fondateur à Paris de l'association des Amis de Madagascar.

18/09 – Virapin Ramamonjisoa, consul général de Madagascar à La Réunion, a abandonné son poste pour participer aux activités du comité de soutien de Hery Rajaonarimampianina, d'après *Tananews*. L'ancien ministre des Sports espère quitter sans encombre La Réunion après sa mésaventure avec la justice française. Voici quelques mois, le compte en banque du consulat général de Madagascar à St Denis a été gelé par les autorités en raison de mouvements financiers douteux.

18/09 Neuf candidats vont utiliser des jets et des hélicoptères. Depuis l'élection présidentielle de 2002, la campagne à l'américaine faisant appel à une importante logistique s'est instaurée à Madagascar, observe Matv. Jean-Louis Robinson, Alain Tehindrazanarivelo, Hery Rajaonarimampianina, Camille Vital, Edgard Razafindravahy, Roland Ratsiraka, Hajo Andrianainarivelo, Saraha Georget Rabeharisoa et Sylvain Rabetsaroana seront utilisateurs d'aéronefs. Certains en possèdent déjà dans leur patrimoine tandis que d'autres en loueront ou en feront l'acquisition, avec l'aide de leurs sponsors étrangers. Le marché de la location d'aéronef est détenu par une poignée d'hommes d'affaires, dont certains sont en lien avec des opérateurs Sud-africains. Ce pays détient le plus grand marché de location d'avions du continent. L'appel aux services d'exploitants privés étrangers imposera« l'importation temporaire d'aéronef », selon l'ACM, qui prévoit d'imposer des règles de sécurité.

21/09 - Course effrénée des « *gros* » candidats, tous issus de la mouvance Rajoelina. À quelques jours de l'ouverture de la campagne, des candidats à la présidentielle multiplient leurs tournées alors que d'autres se murent dans le silence ou sont absents du paysage en raison des moyens considérables dont disposent les premiers et de la médiatisation à outrance dont ils bénéficient. Edgard Razafindravahy, Hery Rajaonarimampianina et Hajo Andrianainarivelo sont les trois "*gros*" candidats qui sortent du lot, tous issus de la mouvance Rajoelina. Edgard Razafindravahy, patron de *L'Express*, distribue gratuitement sa biographie complète. Hery Rajaonarimampianina utilise tous les réseaux politiques, religieux et traditionnels (ampanjaka et tangalamena). Hajo Andrianainarivelo quant à lui ne cesse de rappeler qu'il est à l'origine de la totalité des réalisations et des infrastructures érigées depuis la Transition. Pierrot Rajaonarivelo, Julien Razafimanazato, Roland Ratsiraka ou Jean Eugène Voninahitsy sont moins médiatiques mais ils restent présents dans le

paysage. Quant au candidat de la mouvance Ravalomanana, Jean-Louis Robinson, il est propulsé audevant de la scène par l'appui de la totalité des composants de cette mouvance, en dépit du désistement du parti Teza et d'Eliane Naika. Les populations attendent avec impatience la visite des candidats, note *Tribune*¹¹, en raison des cadeaux distribués, en espèces ou en nature. Les candidats issus de la mouvance Rajoelina auraient déjà consacré un budget considérable à leur précampagne. Des sommes qui auraient pu permettre de boucler l'opération « *carte nationale d'identité* » ou permettre de lutter contre l'insécurité dans le Sud...

23/09 - L'Express affirme que les candidats savent attirer les badauds et les curieux à coups de millions. Sur ce point au moins, note l'éditorialiste Vanf, Marc Ravalomanana avait professé une parole de sage : «ny vola Samy magana, fa ny issant no Tsy mitoyen». Un kapoaka de riz pour la semaine, un teeshirt pour l'hiver, une casquette pour l'été. Les gens ont appris à fonctionner en mode « campagne électorale ». Tous les candidats « cartonnent » partout où ils vont, observe un autre éditorialiste, pour qui les concerts qui accompagnent chaque meeting attirent inévitablement du monde. La charité et l'aumône restent des recettes terriblement efficaces face à la pauvreté abyssale qui frappe la population mais chacun de ces grands rassemblements festifs embarrasse plus l'électeur qu'elle ne l'éclaire dans le choix qu'il doit faire...

25/09 - Le Samifin rappelle à tous les partis politiques, notamment aux candidats soutenus par ceux-ci, que l'ouverture d'un compte bancaire est une obligation légale. Il avertit qu'il « prendra toutes les dispositions qui s'imposent (...) pour veiller au respect du texte en vigueur », faisant référence à la loi sur le blanchiment d'argent. Jean-Claude Razaranaina, directeur général, affirme qu'« il existe des partis qui n'ont pas encore de compte bancaire ». Il remet sur la table les carences des dispositions légales en matière de financement de la campagne. « Cela reste une question en suspens », concède-t-il concernant le cas des candidats qui ne sont pas soutenus par un parti. Le texte applicable porte sur le blanchiment d'argent. « Les infractions pourraient être sanctionnées d'un blocage des fonds et l'instruction du dossier auprès de la justice mais nous ne pouvons rien faire quand le fonds ne transite pas dans un compte bancaire », explique-t-il. De plus, les modalités d'application de la loi n'ont pas encore été précisées par voie règlementaire et la loi ne prévoit pas de sanctions. La plupart des candidats esquivent la question concernant le financement de leur campagne. Certains évoquent des ressources familiales, d'autres affirment qu'ils sont encore en quête de fonds.

Tentatives de déstabilisation

06/09 - Un engin explose devant un hôtel au centre-ville de la capitale sans faire de blessés. Un groupe inconnu lance un avertissement à la communauté internationale. « La police nationale a déjà une piste sur les personnes qui ont effectué cet acte terroriste », déclare le commissaire central, laissant entendre qu'il pourrait être en relation avec la situation politique. Aucun suspect n'a été observé sur les lieux. Un autre engin explosif a été découvert devant l'Institut français de Madagascar et a pu être désamorcé à temps. L'explosion précédente, qui visait l'hôtel, a été revendiquée par un groupe inconnu qui affirme être « défenseur de la souveraineté nationale ». Celui-ci a envoyé des courriels à certaines chancelleries expliquant que l'explosion doit être considérée comme un « avertissement ». Le peuple malgache, affirme-t-il, « luttera avec force et détermination contre toutes les manœuvres visant à entraver sa liberté. Il n'acceptera pas l'ingérence de certains pays étrangers dans son choix et dans son avenir ». Le groupe s'oppose également à la tenue des élections prévues dans l'actuel processus et il fait état de présomption de « fraudes massives ». A plusieurs reprises, des formations politiques comme le TGV et la mouvance Ravalomanana ont dénoncé la main de la France dans l'exclusion d'Andry Rajoelina et de Lalao Ravalomanana de la course à la présidentielle. Les actes d'intimidation des étrangers ont commencé au lendemain de la décision de la communauté internationale de mettre la pression sur la classe politique malgache pour l'exclusion des candidats « irréguliers ».

07/09 - Une 3^{ème} bombe artisanale a explosé dans un autre quartier central de la capitale sans faire de dégâts ni de victimes. Des individus qui circulaient à scooter auraient lancé l'explosif. La détonation a été entendue dans toute la ville. La troisième explosion est issue du même dispositif que les deux autres, selon le colonel Florens Rakotomahanina, responsable local de la gendarmerie, qui a annoncé plusieurs arrestations. « Nous soupçonnons plus de dix de personnes, d'anciens poseurs de bombe de 2009 et 2010 qui ont été relâchés et amnistiés, et qui recommencent », déclare-t-il.

« Pas grand monde n'y croit. Seules les forces de l'ordre y accordent une importance particulière. Mais le fait est là. On veut à tout prix faire croire à une sensation de terreur dans la capitale malgache. (...) Le contexte actuel constituera une aubaine pour les chefs militaires d'exiger les 7 milliards Ar qu'ils ont revendiqués depuis longtemps afin de sécuriser le processus électoral », écrit La Nation, qui poursuit : « Les

¹¹ Cf. Blog Justmad - http://p0.storage.canalblog.com/06/92/448497/89981978.pdf

militaires qui ont l'habitude de recevoir des sommes énormes de la part de ce régime, qui a la peur bleue d'un coup d'Etat, vont sans doute une nouvelle fois rafler le jackpot ».

Certains estiment qu'il s'agit d'une manœuvre de diversion orchestrée par des proches du pouvoir afin de discréditer leurs adversaires politiques. D'autres affirment au contraire que ces actes ont été perpétrés par des membres de l'opposition en vue de manifester leur mécontentement face à la tournure inattendue qu'a prise la conjoncture électorale.

12/09 - Bombes artisanales : plusieurs séries de perquisitions ont été effectuées par les forces. Selon les responsables, 6 personnes ont été arrêtées, au moins l'une d'entre elles avait déjà été mise en cause pour des attentats à la bombe artisanale perpétrés au début de la période de transition. Elle avait été écrouée puis remise en liberté après avoir obtenu l'amnistie. L'enquête semble s'orienter une nouvelle fois vers l'implication de la mouvance Ravalomanana. La résidence de Raharinaivo Andrianantoandro (ancien président du Congrès, mouvance Ravalomanana) a été perquisitionnée. Il proteste contre cette intervention et contre la mise en garde à vue de l'un de ses proches, qui a été remis en liberté après 24 heures d'audition. L'ancien responsable du projet de rénovation du palais de la Reine a également été convoqué pour enquête.

17/09 - Un homme est mort à Antananarivo dans l'explosion d'une bombe qu'il confectionnait dans une maison où la gendarmerie a saisi tout un arsenal. Des armes, notamment une kalachnikov avec deux chargeurs, des sabres, des munitions, des grenades, des téléphones portables et du matériel entrant dans la fabrication d'explosif ont été retrouvés sur les lieux de l'explosion. « La bombe a explosé au moment où sa victime l'a manipulée dans la maison où a eu lieu l'explosion », a indiqué le commandant de la gendarmerie, le colonel Florens Rakotomahanina. Les explosifs découverts sont identiques à ceux utilisés dans les trois attentats survenus le 4 septembre. Les forces de l'ordre ne savent pas si l'homme tué sur le coup était le cerveau des précédentes explosions ou s'il y a d'autres complicités. A ce jour, 4 individus ont été appréhendés dans cette affaire de bombe artisanale. Cette recrudescence des violences intervient dans un contexte politique tendu où une partie de l'opinion reproche à la communauté internationale sa trop grande ingérence dans le processus électoral, rappelle Le Monde.

27/09 - Une grenade offensive d'origine russe a explosé dans la nuit près du domicile du président de la CES, François Rakotozafy, sans faire de victime. L'attaque n'a pas été revendiquée. Le commissaire de police de la capitale indique que de tels explosifs sont immatriculés. Il n'écarte pas un lien avec l'affaire des bombes artisanales qui ont explosé ces derniers temps et la récente découverte de fabriques d'explosifs, tout en précisant que cette fois il ne s'agit plus d'un engin artisanal. Cet acte survient au lendemain du début de la campagne officielle et des engagements pris par le commandant de la gendarmerie nationale au chef de la délégation de l'UE de veiller activement sur la sécurité avant, pendant et après les élections, dans la mesure des moyens disponibles. Un défi que les forces de l'ordre doivent relever à tout prix, alors que les actes de banditisme et de terrorisme des dahalo n'ont pas baissé d'intensité non plus dans le Sud.

28/09 - Les actes de sabotage ne peuvent constituer un blocage du processus électoral, selon le KMF/CNOE. L'organisme d'observation des élections appelle les responsables, notamment des forces de l'ordre, à plus de responsabilité et les candidats à ne pas envenimer la situation en s'adonnant à des campagnes de dénigrement mutuel. Le général Dolin Rasolosoa, président du CST, déclare que les actes de sabotage [les bombes artisanales] ne peuvent que consolider la détermination des candidats et des organismes en charge de l'organisation de l'élection à aller de l'avant. Coïncidence ou non, les multiples demandes de financements en faveur des forces de l'ordre, pour qu'elles puissent garantir le bon déroulement du processus électoral, sont discutées entre la CENIT, les hauts responsables des forces de l'ordre et la primature. Une première réunion de la commission de sécurisation du processus électoral, composée de représentants de plusieurs ministères et de la CENIT, a eu lieu à la primature. Le financement des opérations est jusqu'ici supporté par le seul gouvernement malgache mais la SADC pourrait apporter sa contribution, de même que l'UA. Des contacts sont en cours. Cela fait plusieurs mois que les forces de l'ordre réclament 7 milliards Ar pour assurer leur mission de sécurisation.

Remaniement ministériel suite à la démission des ministres candidats

04/09 - Zafy Albert refuse de soumettre des noms en replacement des ministres de sa mouvance qui ont dû quitter le gouvernement, Joseph Randriamiarisoa ministre de l'Environnement et Tabera Randriamanantsoa ministre de la Fonction publique. Le premier a été limogé voici plusieurs mois, quant au second, il a dû démissionner pour participer à l'élection présidentielle. L'ancien président dénonce le non-respect de la feuille de route par la Transition (alors qu'il ne l'avait pas signée). Zafy Albert avait proposé Omer Beriziky au poste de premier ministre mais il lui fait le reproche de ne pas avoir joué la carte de la concertation pour

la constitution de son gouvernement. Il se dit déterminé à exiger une nouvelle fois l'organisation d'une élection constitutionnelle préalable à l'élection présidentielle.

05/09 - Remaniement gouvernemental : les 4 ministres candidats ont été remplacés par des intérimaires issus de leurs entités politiques d'origine, comme le prévoit la feuille de route. L'équilibre initial entre les différentes entités au sein du gouvernement est donc maintenu. Seul le ministre des Finances est nouveau. La ministre de la Santé Ndahimananjara Johanita remplace Reboza Julien au ministère de l'Eau. Ce dernier, pro-Rajoelina, issu de l'UDR-C, occupe désormais le poste de ministre de l'Aménagement du territoire en remplacement de Hajo Andrianainarivelo. Marcel Bernard occupe à la fois le poste de ministre des Hydrocarbures et celui de la Fonction publique. Ulrich Andrianantenaina, ministre de la Jeunesse et des loisirs, occupe celui des Affaires étrangères. Seul le ministre des Finances est nouveau. Il s'agit de Lantoniaina Rasoloherison qui prend la place de Hery Martial Rajaonarimampianina. Elle était précédemment directrice de la programmation et du cadrage budgétaire. « Ces nominations ont été dictées par le soucis de ne pas trop désorganiser la structure gouvernementale en cette période de fin de Transition », déclare Andry Rajoelina. Le successeur du PDS d'Antananarivo, Edgar Razafindrahy, n'a pas encore été désigné. La table rase pour un autre gouvernement d'alternance au pouvoir réclamé par Zafy Albert dans la perspective d'abandon de ce qui a été convenu comme genre, ordre et nature des élections et en faveur d'une élection constitutionnelle, a été complètement rejetée, note Tribune.

Le projet de conférence au sommet du FFKM et son projet de « Convention de paix »

06/09 - Les quatre chefs d'Eglises du FFKM paraissent se résoudre à l'idée que la réconciliation ne pourra pas intervenir avant les élections. « Nous soutenons que notre travail de réconciliation n'a pas pour intention de faire obstacle ou de gêner tous les efforts pour la concrétisation des élections », affirme un communiqué. « La réconciliation est faite avant, pendant et après les élections », ajoute Mgr Odon Razanakolona, archevêque d'Antananarivo et président du FFKM. Cette déclaration signe un changement de stratégie. Elle admet que la rencontre à quatre préconisée lors de la réunion au CCI d'Ivato les 3 et 4 mai ne pourra pas se tenir avant la présidentielle, l'obstacle au retour de Marc Ravalomanana n'étant toujours pas levé. Le FFKM reconnaît probablement être dans l'impasse et pourrait se résoudre à agir en faveur d'élections apaisées, en préalable à la réconciliation qu'il appelle de ses vœux. La « Convention de paix » établie par les représentants des quatre chefs d'État lors de la rencontre de Vohipiraisana-Ambohijatovo Ambony, a été finalisée et sera remise aux quatre chefs de file.

Médiation et appui de la communauté internationale, diplomatie

06/09 - L'UA lève une série de sanctions prononcées en mars 2010 contre Andry Rajoelina et 108 personnalités de son camp, mais la Grande lle reste exclue de l'organisation 12. Ces sanctions, dont des interdictions de voyager et le gel d'avoir financiers - qui n'ont pas été appliquées - avaient été prononcées au lendemain de l'expiration d'un ultimatum exigeant du camp Rajoelina qu'il forme un gouvernement de partage du pouvoir. Cette décision a été prise car Madagascar est « sur les rails » pour organiser des élections libres et équitables, a expliqué Ramtane Lamamra, le Commissaire à la paix et la sécurité, précisant que le pays, suspendu de l'UA depuis la prise de pouvoir « inconstitutionnelle » d'Andry Rajoelina en mars 2009, ne pourrait être réintégré qu'après « l'investiture du nouveau président élu ». « Il y a un changement total de circonstances, car désormais le processus électoral est sur les rails et ces personnalités, dont le président lui-même, ont joué un rôle très actif », a-t-il indiqué, avertissant que d'autres sanctions pourraient frapper les « saboteurs » du processus.

07/09 - Le GIC-M se félicite de l'avancement du processus électoral, met en garde ceux qui seraient tentés de l'entraver et lance un appel à une aide humanitaire d'urgence. Il souligne « la nécessité d'une mobilisation forte et s'inscrivant de la communauté internationale en appui au processus de relèvement socio-économique de Madagascar ». Il justifie cet appel par la nécessité de créer un environnement favorable aux élections et évoque l'obligation de faire face « aux problèmes posés par la mauvaise campagne rizicole de cette année et par l'invasion acridienne, ainsi que l'insécurité alimentaire qui en découle ».

10/09 - A la veille de l'ouverture de la 68ème session de l'AG des Nations Unies, plusieurs acteurs de la Transition se disputent la préséance autour du choix de celui qui ira représenter la Grande Île à New York. Andry Rajoelina ? Le premier ministre Omer Beriziky ? Le ministre des Affaires étrangères par intérim Ulrich Andriantiana ? Cette querelle de préséance empoisonne l'atmosphère au sein de l'exécutif qui voit

¹² Cf. blog Justmad - http://p1.storage.canalblog.com/15/30/448497/89592866.pdf

s'affronter de nombreuses ambitions personnelles. Le titulaire du portefeuille des Affaires étrangères, à l'époque Pierrot Rajaonarivelo, avait fait savoir en juin aux Nations Unies qu'il conduirait la délégation. Le secrétaire général de la présidence, Haja André Resampa, apprenant deux mois plus tard l'existence de ce crime lèse-majesté, a fait part au ministère de la « colère et de l'indignation » de la présidence. Un tel agissement a été qualifié de bavure « inacceptable ». Andry Rajoelina a annoncé qu'il se rendrait personnellement à New-York. Une lettre adressée au ministère des Affaires étrangères confirme sa décision de prendre la tête de la délégation.

- 11/09 Une mission de l'OIF pour évaluer le processus électoral et la situation politique. Conduite par le directeur à la paix et démocratie auprès de l'OIF, Christophe Guilhou, elle permettra à l'Organisation de déterminer la suite de son engagement en appui au retour à l'ordre constitutionnel.
- 18/09 La communauté internationale promet la concrétisation de l'accompagnement du processus électoral, entre autres, à travers l'envoi d'observateurs. Leonidas Tezapsidis, ambassadeur de l'UE, a annoncé la venue prochaine d'une équipe de 9 personnes, en marge du lancement du programme « Dinika » pour appuyer la société civile. Il affirme attendre 50 observateurs de longue durée fin septembre. Selon le protocole signé en avril avec la CENIT, l'UE prévoit au total l'envoi de 100 observateurs. La Russie affiche la « disponibilité de la Commission électorale russe à examiner la possibilité d'envoyer ses observateurs aux futures élections présidentielles». L'Observatoire eurasien pour la démocratie et les élections demande un agrément pour une mission d'observation. Le Sommet de la Troïka du 11 septembre annonce également le projet d'envoi d'observateurs. Toutes ces initiatives sont encouragées par le GIC-M.
- 20/09 Les États-Unis vont participer à l'observation des élections. Cette mission d'observation sera confiée à des ressortissants américains déjà présents dans la Grande IIe. Après avoir refusé de contribuer directement au processus électoral, les Américains prévoient d'observer le processus dès maintenant. La campagne électorale sera suivie à la loupe. *Tananews* se demande si les observateurs dénonceront les irrégularités déjà constatées dans le déroulement de la précampagne. Les Etats-Unis ne contribuent pas au financement des élections.
- 13/09 La Troïka de la SADC, au terme de sa réunion de Windhoek, a rejeté la requête de la mouvance Ravalomanana sur un éventuel report du calendrier électoral. Elle appelle tout au contraire la communauté internationale à œuvrer davantage pour la tenue des élections aux dates fixées, notamment en assurant au processus le financement nécessaire, ainsi que les moyens techniques et logistiques. Les pays membres de la SADC ont été invités à s'associer à cet effort. La Troïka aurait évoqué le retour d'exil de Marc Ravalomanana. Selon la presse internationale, le sommet aurait exprimé le souhait qu'il puisse rentrer à Madagascar sans condition et qu'il bénéficie de la loi d'amnistie. Concernant l'amnistie de Marc Ravalomanana, La Gazette s'interroge : de quel droit la Troïka se permettrait-elle d'exiger l'amnistie de l'ancien président ? L'article 45 de la feuille de route stipule en effet que l'organisation régionale ne peut interférer dans le cours de la justice malgache, chargée d'octroyer l'amnistie. Or les tribunaux ont condamné l'ex-chef d'Etat par contumace à une peine de prison à perpétuité pour complicité dans l'affaire 7 février 2009.
- 25/09 Andry Rajoelina à l'AG des Nations Unies : « L'amour que je porte pour Madagascar est beaucoup plus grand que mon désir de me porter candidat à l'élection présidentielle ». Le président de la Transition a tout fait auprès de ses interlocuteurs pour mettre en valeur son retrait de la compétition, qui, affirme-t-il, n'a pas été obtenu sous la pression de la communauté internationale. Il s'est simplement soumis, dit-il, à la décision de la CES nouvelle version. Il réaffirme : « J'ai toujours dit que je suis une solution pour Madagascar aujourd'hui et je serai aussi une solution demain ». Dans son intervention à la tribune de l'AG des Nations Unies, il a souligné que Madagascar aurait souhaité pouvoir bénéficier de la même compréhension exprimée par la communauté internationale lors des soulèvements populaires dans le cadre des printemps Arabes, « lorsque le peuple Malagasy s'est soulevé contre un régime contesté, pour revendiquer une vie meilleure, à travers la mise en place d'un véritable changement (...) Or, ce ne fut pas le cas, Madagascar, bien au contraire, a dû faire face à l'incompréhension et à l'inflexibilité d'une communauté internationale à plusieurs vitesses, sans parler de lecture et d'application dogmatique de textes, alors que des soulèvements populaires ailleurs, dans des conditions identiques, avaient suscité bienveillance et sollicitude ».
- 25/09 Leonidas Tezapsidis, ambassadeur de l'UE, a appelé à la neutralité les forces armées lors d'une rencontre avec le commandant de la gendarmerie, le général Richard Ravalomanana. Pour le diplomate, cette question est capitale si Madagascar veut réellement organiser des élections « transparentes, libres et acceptées par tous ». Cette neutralité constitue une condition imposée par la feuille de route. Le rappel s'explique par le fait que durant la transition, les forces armées ont été plusieurs fois épinglées par la communauté internationale qui estime qu'elles sont trop proches de l'actuel président de la Transition.

DOITS HUMAINS - GOUVERNANCE

Trafics humains, travail des enfants, santé

02/09 - Le syndicat des professionnels diplômés en travail social (SPDTS) révèle la disparition d'une trentaine de travailleuses expatriées au Koweït et en Arabie Saoudite. « Le problème se pose surtout quand les patrons confisquent les papiers. Pour cause de maltraitance, celles-ci s'enfuient, sans papiers, et se font arrêter, sans que personne ne le sache. Il est difficile de contacter leur patron parce que la majorité des employées de maison ne connaissent pas le nom de leur employeur », relate Norotiana Jeannoda, présidente du SPDTS. L'agence de placement est normalement responsable de la disparition d'une expatriée mais dans la plupart des cas elle n'est pas en mesure d'obtenir des informations.

06/09 - Le corps d'une employée de maison décédée au Liban sera jeté en mer ou enterré dans une fosse commune, selon ses compatriotes, qui ne parviennent pas à se cotiser pour le conserver dans une agence funéraire. Travailleuse au Liban depuis 5 ans, elle y est décédée fin août des suites d'une maladie dont la nature n'a pu être déterminée. Norotiana Jeannoda, présidente du SPDTS, interpelle les autorités et l'agence de placement pour qu'elles rapatrient le corps. Des démarches ont été entreprises en vain auprès du ministère de la Fonction publique et des lois sociales. Ses proches ont fait appel en vain au premier ministre. Le corps a été enterré dans son pays d'accueil. Sa famille n'a pas pu le rapatrier, faute de moyens financiers. Le corps d'une autre employée de maison, originaire d'Antsiranana, est également bloqué au Koweït depuis deux semaines. La décision récente de suspension des expatriations ne dissuade pas les candidates. Les listes d'attente s'allongent. Le SPDTS gère de son côté une liste des appels de détresse d'employées expatriées. 5 jeunes femmes sont actuellement incarcérées au Liban et 15 autres au Koweït : elles se sont enfuies de chez leur employeur et sont sans papiers, ceux-ci ayant été confisqués à leur arrivée. Depuis le mois d'août, l'UE appuie le SPDTS dans un projet de lutte contre la traite des domestiques nationales et transnationales. La prise en charge médicale et psychologique des victimes fait partie du projet.

18/09 - Le consulat honoraire de Madagascar au Liban interpelle les autorités à propos de l'afflux d'expatriées clandestines. 16.000 demandes seraient bloquées depuis la suspension de l'émigration. Pour la première fois depuis le début de la polémique sur la maltraitance des domestiques au Liban, Marcel Abi-Chedid, Consul honoraire de Madagascar, sort de son silence. « Je ne sais pas comment elles font, mais elles débarquent ici. Je n'apprends leur existence que quand il y a un problème, parce qu'elles ne figurent pas parmi les 3.000 ressortissants malgaches enregistrés au consulat », a- t-il fait savoir. Le consul appelle les autorités malgaches à trouver une solution. Selon le consulat, 16.000 demandes de travail sont bloquées depuis la suspension par le gouvernement de l'envoi des travailleurs dans ce pays. Une indiscrétion au sein du ministère de la Fonction publique a révélé que «les femmes qui arrivent au Liban après la suspension de la voie légale empruntent le boutre depuis Mahajanga vers les Comores ».

25/09 - Le SPDTS avance que 400 travailleurs malgaches en Jordanie, en Arabie Saoudite et au Koweït, demandent à être rapatrier. Norotiana Jeannoda, la présidente du syndicat, avance aussi que les agences de placement continuent de recruter des travailleurs malgré la suspension par le ministère de la Fonction publique de toute embauche pour l'étranger. Le Liban n'est plus la destination phare de ces agences mais Maurice, le Canada ou encore Dubaï. Ces recrutements ne correspondraient pas toujours à des offres d'emploi mais ils seraient lancés pour extorquer de l'argent aux candidats à l'expatriation.

21/09 - Les cas de maltraitance des enfants domestiques se multiplient, selon le SPDTS. « Parmi une vingtaine de plaintes enregistrées par semaine figurent entre autres le viol, la violence physique, le non payement de salaire », apprend-on. Le SPDTS compte renforcer la capacité dénonciatrice des acteurs de proximité qui ont pour vocation de défendre les droits des enfants. Cet appui entre dans le cadre de son projet financé par l'UE, intitulé « Lutte contre la traite des travailleurs domestiques ». Selon la présidente du syndicat, « le travail domestique est considéré par les jeunes, majoritairement issus du monde rural, comme un moyen de s'épanouir dans la vie. Certains parents, qui comptent alléger les charges familiales les poussent à aller en ville pour chercher un emploi, malgré leur jeune âge. Sans aucune qualification, évidemment, ils ne peuvent qu'accepter des offres relatives aux gens de maison ». Outre les différentes formes de maltraitance, ces « petites bonnes » sont sous-payées, pour des journées qui peuvent atteindre 16 heures, sans repos hebdomadaire. 12% d'entre elles seraient victimes de viol perpétré par leur employeur. 37% des enfants déclarés perdus ou encore des enfants qui fuient leur lieu de résidence sont des travailleurs domestiques. On rencontre des domestiques âgés de moins de 10 ans, payés 5.000 Ar par mois (moins de 2 €). La plupart des enfants domestiques touchent 5000 à 10.000 Ar par mois. 2,3 millions d'enfants sont économiquement actifs, selon l'Enquête Nationale sur l'Emploi.

26/09 - Le taux d'utilisation des méthodes de planification familiale reste faible, à 29%. Le ministère de la Santé et l'UNFPA optent pour une campagne nationale. Alors que l'échéance de l'objectif du millénaire pour le développement (OMD) n° 5 pour 2015, relatif à la réduction de trois quarts du taux de mortalité maternelle presse, Madagascar lance sa première campagne nationale de planification familiale. Celle-ci jouerait un rôle crucial afin d'éviter les grossesses précoces et non-désirés, dont les complications à l'accouchement qui tuent 10 femmes par jour, selon l'UNFPA. « L'accès aux produits et aux services de la santé de la reproduction est un droit humain fondamental, car il sauve des vies, améliore la santé des femmes et des jeunes. Il réduit le nombre d'invalidités et de décès maternels », déclare la représentante de l'UNFPA. Elle reconnaît la réticence de beaucoup de femmes aux méthodes de planification familiale dues aux effets secondaires. La campagne nationale répondra justement à ces inquiétudes. L'inexistence ou l'éloignement des centres de santé de base (CSB) rend plus difficile la sensibilisation des populations. Les agents communautaires, les associations et ONG seront mobilisés durant les 3 jours de campagne.

27/09 - Etrillée dans un rapport du Fonds mondial de lutte contre le Sida et le paludisme, la centrale d'achat étatique de médicaments Salama présente sa défense. La direction de la centrale d'achat fondée grâce à des financements internationaux, conteste les conclusions préliminaires du Bureau de l'inspecteur général (BIG) du Fonds mondial. Elle estime que son « contenu renferme plusieurs interprétations erronées et diffamatoires » et contestent les accusations concernant « la surfacturation des prix d'achats et des frais de gestion appliqués par Salama dans le cadre de la fourniture de matériels de laboratoire pour le compte du PACT », une ONG dont le siège est à Washington. Les sommes croissantes allouées aux responsables de Salama, dénoncées par le Fonds, sont des avances et des prêtes, et non des primes, affirment ses responsables. La centrale d'achat est également mise en cause pour la livraison de médicaments non conformes aux directives d'assurance qualité du Fonds mondial, ajoute la LOI.

Insécurité

04/09 - Amboasary-Sud : près de 60 dahalo tuent et incendient 53 foyers. 4 civils sont tombés sous leurs balles dans le village de Mandarano. Les habitations épargnées par le feu ont été pillées et mises à sac. On compte 250 sinistrés. Les bandits étaient armés de fusils de chasse, de sagaies et de coupecoupes. 60 têtes de bovidés ont été volées. Les dahalo ont pu prendre la fuite, la population, impuissante, a renoncé à les poursuivre. La brigade de gendarmerie d'Esira est arrivée trop tard sur les lieux. La localité de Mandarano, située à 110 km du chef-lieu, est enclavée, ce qui favorise les incursions de dahalo chaque fois que l'hélicoptère des forces armées n'est pas en mesure de surveiller le secteur. Livrée à elle-même, la population lance un appel aux autorités.

Un gendarme a perdu la vie lors d'un affrontement entre forces de l'ordre et dahalo à Bekirobo Betroka. Un dahalo a également été abattu. Le même groupe a perpétré une nouvelle attaque le lendemain à Betroka où 2 propriétaires de zébus sont tombés sous leurs balles.

Vindicte populaire à Ambilobe. Deux civils ont perdu la vie tandis que six autres ont été grièvement blessés par balle suite à l'intervention des forces de l'ordre pour disperser une foule des milliers de personnes réclamant la libération de quatre bandits. Un suspect a été brulé vif. Un officier de police, adjoint du commissaire, a été montré du doigt pour avoir ouvert le feu sur la foule pour défendre la caserne et protéger les armes qu'elle contient. Sa maison a été mise à sac et incendiée. Deux autres policiers ont partagé son sort. C'est l'arrestation pour viol et une série de cambriolages de quatre individus qui a déclenché la tragédie. Mitraillés de pierres, des véhicules de police et de gendarmerie appelés en renfort ont été endommagés. Une négociation s'est engagée entre les forces de l'ordre, le chef de district et les représentants de la population. Elle s'est prolongée durant 4 heures. Une accalmie a été observée mais la situation reste tendue. Les responsables du commissariat ont été évacués de la localité pour tenter d'apaiser les esprits.

05/09 - Deux quartiers animés de la capitale font appel à une société privée pour assurer leur sécurité. Une initiative inédite qui vise à prévenir les actes de banditisme dans des secteurs très fréquentés par les touristes et les étrangers. Lionel Lelièvre, directeur général de la société COPS, affirme que le projet est connu des autorités et a reçu leur accord. Des rondes sont organisées toutes les nuits et en cas de besoin, il peut être fait appel aux forces de l'ordre pour des interpellations.

Plus de 200 personnes ont fui la commune de Berenty à Ankazoabo-Sud en raison de l'insécurité. Le chef de district s'est rendu sur les lieux pour faire le point sur la situation.

10/09 - Vindicte populaire à Ranomafana. Cinq malfaiteurs ont été massacrés par les habitants d'un village du district de Ranomafana. Avec cinq comparses, ils venaient de cambrioler le domicile d'un opérateur économique, adjoint au maire. Trois autres malfrats ont été arrêtés par la suite et brulés vifs par la population.

- **12/09 Le candidat Camille Vital s'empare du thème de l'insécurité**. « Aucun développement social, économique n'est possible avec la situation d'insécurité que l'on constate d'ailleurs dans toutes les régions du pays » déclare le candidat Camille Vital, qui fait de ce sujet l'un des points forts de sa campagne.
- 13/09 Betroka : les habitants vivent dans la terreur. « Une dame en route pour le marché a été abattue par des bandits, dont le nombre est indéterminé », indique une source auprès de la gendarmerie de cette localité. La commune subirait au moins une attaque à main armée chaque jour, suivie de violence ou de meurtre. La plupart des habitants, surtout ceux qui vivent dans des villages isolés, se sont réfugiés dans la forêt. Une femme enceinte a dû accoucher sur le lieu de son refuge. La gendarmerie nationale annonce que les forces de l'ordre vont effectuer une mission spéciale pour arrêter les autorités locales et les vétérinaires impliqués dans le blanchiment d'argent provenant des vols de bovidés.

Des milliers de personnes ont manifesté pour demander le départ du procureur de Maintirano. Ce dernier aurait décidé d'abolir le « Dinan'i Melaky » censé apporter la sécurité aux villages du secteur. Pour le procureur, cette convention n'a pas de valeur juridique et les abus que son application engendre prennent de l'ampleur. La Gazette écrit : « Depuis son application, le respect des droits humains et les abus des dignitaires constituent les critiques les plus féroces sur les Dina. Les gendarmes et les magistrats sont les plus réticents quant à l'adoption et l'application des Dina. D'après eux, ces derniers encouragent souvent la justice populaire ou une justice expéditive. Face à la non-prise de responsabilité de l'Etat, la population doit trouver des moyens pour protéger ses biens et pour se protéger elle-même. (...) Les Dina gagnent du terrain parce que l'État n'est pas assez présent pour protéger et rendre une justice équitable et juste, pour inspirer respect et confiance aux citoyens et aux contribuables. En 2012, la région Melaky n'a enregistré que 36 zébus dérobés »

- 14/09 Une trentaine de dahalo armés de Kalachnikov et de fusils de chasse ont semé la terreur dans une commune du district de d'Amboasary-Sud. Après un vol de zébus, ils ont tiré dans tous les sens pour dissuader les habitants de sortir de chez eux. Deux policiers qui ont tenté de se lancer à leur poursuite ont été blessés. La gendarmerie locale déplore de ne pas disposer des moyens nécessaires en armes et munitions pour combattre des dahalo mieux équipés qu'eux.
- **17/09 Six cents bovidés volés**. Une cinquantaine de dahalo armés de fusils de chasse ont razzié 600 zébus sur la commune d'Ambinany, district de Sakaraha. Le propriétaire des bovidés a été tué sur le coup.
- 21/09 Ambovombe Androy: la population vit la peur au ventre. Le phénomène dahalo prend une proportion alarmante à Antanimora Sud. Sur l'antenne d'une station de TV privée, une personne originaire de cette localité affirme que les dahalo règnent en maître et sèment la terreur parmi la population. D'après ses dires, pas moins d'une dizaine de personnes ont été tuées et une vingtaine blessées par les malaso depuis quelques mois. « Les gendarmes sont débordés car à chaque attaque, les dahalo arrivent parfois par centaines et sont munis d'armes à feu. Les dahalo ne se contentent pas de voler les zébus et les autres biens mais n'hésitent pas aussi à tuer si bien que les gens sont obligés de fuir loin de leur village pour avoir la vie sauve », a-t-elle précisé. « Afin de faire face aux exactions des dahalo, les villageois ont décidé de prendre le taureau par les cornes. Ils ont décidé de se faire justice eux-mêmes », a-t-elle poursuivi.
- 23/09 Contrôle renforcé du transport des bovidés pour lutter contre les trafics. L'entrée en vigueur de la fiche individuelle des bovidés, munis d'un hologramme, devrait contribuer à une réduction du nombre de vols dans les régions les plus concernées par ce fléau. La région Menabe prévoit de mettre en place des dispositions complémentaires sur les transports. L'existence d'un important réseau clandestin dans plusieurs régions a été évoquée par les autorités mais la situation s'est améliorée grâce aux « *Dina* » et à la prise de responsabilité des forces de l'ordre et des Fokonolona, affirme le chef de région. « *La lutte contre la corruption est aussi à mener car la filière bovidé en est vraiment victime* » ajoute-t-il. Selon des observateurs, la plupart des bovidés volés sont destinés à la commercialisation, jusque sur les marchés de la capitale.

D'après un militaire basé à Betroka en pays Antandroy, terrain de prédilection des dahalo, le vol de troupeaux fait l'objet de circuits organisés. D'après ce gradé, « il n'est pas possible que des centaines de têtes de bétail s'évanouissent dans la nature sans des complicités en haut lieu. Les troupeaux volés disparaissent dans les montagnes qui séparent la région de la côte Est. Là les bêtes sont maquillées, on leur change la couleur, la forme des cornes et leurs signes distinctifs. Ensuite elles disparaissent vers différentes destinations. Quand elles sont amenées sur la côte, comme dans la baie de Sandaravinany au lieu-dit Masotity, elles peuvent être exportées directement vers les Comores. D'autres filières choisissent le camion où, via Antananarivo et Mahajanga, elles rejoindraient aussi les Comores. Mais les pistes sont trop brouil-lées... »

Armés de Kalachnikov et de fusils de chasse, une centaine de dahalo se sont heurtés aux forces de l'ordre, faisant une vingtaine de morts dans leurs rangs à Ebelo (Amboasary-Sud). Le village a été attaqué en pleine nuit. La horde de bandits s'est emparée de 120 bovidés. Suivis à la trace, les malfaiteurs sont tombés nez-à-nez avec leurs poursuivants et de violents accrochages se sont produits. À court de munitions, les forces de l'ordre ont battu en retraite. Profitant de cette accalmie, les dahalo ont poursuivi leur fuite avec le troupeau. Des renforts ont été envoyés à la rescousse. La brigade d'Ebelo et les renforts remontent encore les pistes des voleurs. *L'Express* note que les dahalo lourdement équipés reviennent à la charge dans les régions Anosy, Androy et dans des zones limitrophes de l'Atsimo Atsinanana et de l'Atsimo Andrefana depuis que l'hélicoptère des forces armées n'intervient plus. Basé à Ankazoabo après l'opération Tandroka, l'appareil a permis de contrecarrer pendant quelques mois la vague d'actes de banditisme qui a fait plonger dans l'insécurité plusieurs districts du Sud.

24/09 - Antsalova : un village victime de représailles. Le village de Tsiandro a été plongé dans la terreur après le passage d'une escouade de bandits. Une centaine de foyers ont été incendiés par 13 dahalo, selon des témoignages locaux, non confirmés par la gendarmerie. Deux villageois ont été blessés. La thèse d'un règlement de compte est avancée. D'après la gendarmerie, deux de ces dahalo auraient été appréhendés par les habitants, alors qu'ils prenaient la fuite après avoir commis un forfait dans un autre village. L'un des individus tombés entre les mains du Fokonolona n'a pas survécu. Furieux, ses comparses seraient revenus en force. C'est la deuxième fois en un mois que des dahalo attaquent ce village.

25/09 - Suite à un affrontement entre 70 dahalo équipés de kalachnikovs et de fusils Mas 36 et la gendarmerie à Mangataboahangy, Ambatofihinandrahana, 17 assaillants ont été tués. Les autres malfaiteurs se sont réfugiés dans une forêt impénétrable qui a été encerclée par les forces de l'ordre. Le maire de la commune de Saoaloka, à Miandrivazo, a prévenu les autorités qu'une bande d'une centaine de dahalo menace son secteur. 500 bovidés ont été volés en un mois. À Beroroha, 10 personnes ont été prises en otages par une quarantaine de dahalo qui ont donné l'assaut à un village en pleine nuit. Aucune intervention des forces de l'ordre n'a eu lieu, alors qu'une unité de gendarmerie se trouve à proximité. Pour couvrir leur fuite, les bandits ont pris en otage 10 villageois.

28/09 - Terreur à Mitsinjo Benenitra. Le Fokonolona a été victime de représailles. Après avoir tué un chef de famille et volé 70 bœufs la semaine précédente, 13 dahalo munis de fusils de chasse sont revenus à la charge et ont de nouveau menacé les habitants.

27/09 - Selon une dépêche d'*Orange*, de janvier à juillet 2013, l'on compte plus de 400 dahalo tués dans le Sud. Depuis le mois d'août, ce chiffre s'élève à plus de 640 morts. En revanche, il est assez difficile de faire un décompte du nombre de villageois tués lors de ces attaques car les chiffres n'ont pas toujours été mis à jour.

28/09 - L'enquête Afrobaromètre couvrant la période 2011-2013 révèle que l'insécurité est devenue une préoccupation majeure pour la population. « Près d'un Malgache sur deux a déclaré avoir eu peur d'être agressé à son domicile. Ce sentiment d'insécurité a fortement augmenté de 2005 à 2013 », signale le rapport. En 2013, 45% des sondés redoutent une agression à leur domicile, contre moins de 30% avant 2009. « Près de 54% des Malgaches affirment ne pas se sentir en sécurité dans leur quartier/village ». Une situation encore plus préoccupante en milieu urbain, où le taux atteint 60%. Au cours des 12 derniers mois, « près d'un Malgache sur quatre a déclaré avoir eu peur ou très peur d'être victime d'intimidation politique ou de violence pendant les campagnes électorales », peut-on lire. Plus alarmant encore : « Un Malgache sur six pense qu'il est parfois nécessaire de faire usage de la violence pour une bonne cause ».

Gouvernance, justice, amnistie

19/09 - Andry Rajoelina réclame le limogeage de tous les responsables de la Commission nationale des bourses extérieures (Conabex). Il apporte son soutien à une enquête approfondie destinée à établir les responsabilités, administrative et pénale, dans l'octroi des bourses en France. Le nombre des boursiers dans l'Hexagone est passé de 30 à 400 entre 2009 et 2012, conduisant à l'impossibilité de payer ces allocations. « Campus France » a dû intervenir pour faire des avances aux étudiants. Tribune écrit : « On voudrait connaître quels sont les membres de cette Conabex qui sont limogés. Depuis le temps que parents et étudiants parlent de corruption, gabegie et mainmise des autorités occultes sur cette question de bourses extérieures, c'est aujourd'hui seulement que les plus hauts dirigeants trouvent qu'il faut assainir la situation des étudiants boursiers de l'Etat malgache, en France en particulier ». La situation des étudiants dans d'autres pays, notamment en Chine, aurait aussi été évoquée. Ces deniers devraient être rapatriés. « Ces dernières années, l'attribution de bourses se négociait à des millions d'Ariary. Des parents vendaient maisons, voitures ou rizières pour satisfaire les exigences sonnantes et trébuchantes des responsables concernés », écrit La Gazette.

27/09 - La Fondation Friedrich Ebert (FES) a organisé un sondage sur l'appréhension des citoyens par rapport aux politiciens. Il a ainsi été souligné que 88,3% d'entre eux n'ont pas confiance aux politiciens, qu'ils jugent de ne pas servir l'intérêt de la Nation et ne songent qu'à s'enrichir. Les citoyens désavouent particulièrement les institutions de l'actuelle Transition. Le parlement constitué du Congrès et du CST, s'avère être la première institution la plus décriée. 65% des enquêtés n'ont aucune confiance en ces « parlementaires », tandis que 62,1% se méfient des partis politiques. 43% des personnes enquêtées estiment que l'incompétence des dirigeants est la cause importante de l'échec du pays. La CENIT figure dans le top 5 des institutions discréditées par les personnes enquêtées. « Nous avons limité notre enquête sur la capitale faute de moyens disponibles. Mais certaines perceptions avancent que même si nous n'en sommes pas convaincus, seul le candidat qui gagnera l'élection dans la capitale pourra remporter la course à la présidentielle », explique l'un des organisateurs du sondage. Au cours des 100 premiers jours de son mandat, « le nouveau président devrait prendre des mesures drastiques, comme le remplacement des commandants des forces armées ou la poursuite judiciaire des principaux auteurs de trafic de bois de rose, mais ne pas se limiter aux dockers, afin de convaincre la population de son honnêteté, de sa volonté de rechercher le bien de Madagascar. Aucun candidat n'a pour l'instant dénoncé ce trafic de bois de rose durant sa campagne électorale », constate l'universitaire Jean-Éric Rakotoarisoa. Ces constats rejoignent ceux du réseau malgache Afrobaromètre qui vient de présenter les résultats de ses enguêtes 2013. 33% des personnes qui ont été enquêtées par la FES espèrent la venue d'un messie pour sortir le pays de la pauvreté.

27/09 - Contrat opaque pour la sureté aéroportuaire avec une société française. La Compagnie de sécurité privée et industrielle (CSPI) qui a obtenu en mars, dans des conditions assez opaques un contrat sur la sûreté des aéroports malgaches signé avec le directeur général de l'ACM), Jean-Robert Razafy, se retrouve au cœur d'une bagarre inter-gouvernementale, révèle la LOI. Cette société française, appartenant à Jean-Joël Ansart (ancien sous-officier de l'armée française), Raphaël Albaladejo (ancien directeur de sociétés hôtelières), Pierre Fluixa (ancien officier de l'armée de terre française) et Christophe Martinez (spécialiste de la sécurité privée et du gardiennage), devait se rémunérer via une redevance de sûreté aéroportuaire (RSA) sur les passagers et le fret. Mais devant le tollé que cela a suscité, le conseil des ministres a suspendu la perception de cette taxe. Toutefois, Jean-Robert Razafy continue à la faire appliquer. Le ministère des transports a dû adresser un nouveau communiqué à tous les intervenants du secteur pour réitérer que « la perception des redevances de sureté aéroportuaire sur les passagers et les frets demeure suspendue jusqu'à nouvel ordre ».

18/09 – L'ancien premier ministre de la HAT, Monja Roindefo, relaxé. Le secrétaire général du ministère a écopé de deux ans avec sursis, tandis que le directeur de la planification de l'Energie est condamné à un an ferme. Monja Roindefo et Masimana Manantsoa du Monima avaient été accusés de complicité de séquestration, d'irruption de force avec effraction dans un bâtiment public et d'usurpation de fonction dans l'affaire de prise du ministère de l'Energie. Les personnalités appelées devant la barre avaient été soupçonnées de tenter de « placer » un autre ministre à la direction de ce département au mois de mai. La démarche, critiquée par le conseil du gouvernement, avait été entreprise après le refus de l'exécutif d'accéder à la demande de la formation politique qui avait brandi son droit de révocation prévu par la feuille de route. Monja Roindefo affirme ne pas être satisfait du verdict et évoque son intention d'interjeter appel. Il se réfère à la disposition du code électoral indiquant qu' « aucune poursuite pénale ne peut être engagée à l'encontre d'un candidat dont la candidature a été enregistrée, et ce jusqu'à la proclamation des résultats, sauf cas de flagrant délit ». Gabriel Rabearimanana, secrétaire général du Monima, avait qualifié le procès d'acte politique destiné à ternir l'image du candidat. Le ministre de l'Energie avait retiré sa plainte contre X ayant ainsi permis l'abandon d'une détention préventive des responsables du parti visés par cette affaire.

11/09 - 40 nouveaux dossiers de demande d'amnistie sont à examiner au niveau du CRM. Leur examen s'effectue durant l'actuelle session, d'une durée d'un mois et susceptible d'être prolongée. Ces requêtes ont pour la plupart été déposées par l'Association « *Maherifon'ny 2009* » regroupant les détenus politiques de 2009 et leurs familles. D'après *Midi*, 5 gendarmes de la FIGN qui ont figuré dans la liste de 27 militaires amnistiés vers la fin du mois de juillet sont encore incarcérés à Tsiafahy. Parmi eux figure le lieutenant-colonel Raymond Andrianjafy qui a été frappé par un pourvoi dans l'intérêt de la loi (PIL) décidé par le ministère de la Justice. La question est de savoir si les quatre autres éléments de la FIGN sont également victimes d'un PIL, pour des faits déjà amnistiés. Certains militaires impliqués dans l'affaire BANI sont aussi maintenus en prison bien qu'ils aient déjà bénéficié d'une amnistie. Le quotidien cite le général Raoelina, les colonel Jadifara et Andriamihoatra et Fikisy Lydie, inculpés dans l'affaire de la fusillade du 7 février 2009. Un individu arrêté en 2009 pour une affaire de bombe artisanale, ainsi que deux autres arrêtés pour le même motif en 2012 seraient encore incarcérés.

19/09 - « *Marc Ravalomanana sera arrêté sur-le-champ dès son retour au pays* », indique le général Richard Ravalomanana, et ce en exécution du mandat d'arrêt lancé par la justice à l'encontre de l'ancien

chef d'Etat. Le commandant de la gendarmerie nationale précise : « Nous n'avons rien à reprocher envers qui que ce soit. Les forces de l'ordre ont pour principales missions de faire appliquer la loi, de maintenir l'ordre et la sécurité publics. La justice a lancé un mandat d'arrêt contre Marc Ravalomanana. La loi s'applique à tous les citoyens malgaches sans exception. A son éventuel retour, comme c'est le cas pour les individus placés sous le coup d'un mandat d'arrêt, nous ne ferons qu'exécuter une décision de justice, et personne n'est habilité à contredire cette décision, ni les politiques, ni les militaires, sauf la justice elle-même ». En réponse à des journalistes qui lui demandaient si ce sont les forces de l'ordre qui font obstacle au retour de Marc Ravalomanana, il s'est contenté d'affirmer qu'il n'a aucune opinion sur le sujet et que le retour du fondateur du TIM ne l'intéresse pas particulièrement.

Liberté d'expression et de manifestation, médias

04/09 - Solofo Rasoarahona démissionne de son poste de directeur de publication de « L'Express de Madagascar ». D'après celui-ci, « c'est au nom de l'éthique que j'ai pris cette décision, car il m'est difficile de rester à la tête de « L'Express de Madagascar », étant donné que je suis conseiller de Hery Rajaonarimampianina, un concurrent d'Edgar Razafindravahy, propriétaire dudit journal ».

19/09 - Les médias sous surveillance pendant la période électorale. Le ministère de la Communication a annoncé que les médias seraient mis sous surveillance jusqu'à l'élection présidentielle, disant vouloir ainsi « veiller au respect de l'éthique ». « Il s'agit d'un service nouvellement mis en place en cette période électorale, afin de veiller 24 heures sur 24 au respect de la déontologie et de l'éthique du journalisme », a indiqué le ministère. En période électorale, « la loi régissant le métier de journaliste devrait être mise sur table 24 heures sur 24 pour surveiller si toutes les stations audiovisuelles et la presse écrite respectent les lois », a expliqué le ministre, Harry Laurent Rahajason. Pour éviter les abus, le syndicat des journalistes (SJM) appelle aussi à un respect de la loi par le ministère et le ministre. « Tout le monde doit respecter la loi, et dans ce sens le ministère de la Communication doit être un modèle avant d'observer les fautes des journalistes », a déclaré le président du syndicat, Rocco Rasoanaivo pour qui la salle de surveillance des médias mise en place est tout simplement « insensée de la part d'un ministre de la Communication qui viole lui-même la loi en s'affichant dans la campagne aux côtés d'un des candidats ». En cas de violation des textes, le ministère de la Communication précise qu'il remettra des enregistrements des « infractions » à la CENIT, « à titre de rapport pour que celle-ci prenne sa responsabilité ». Deux agents du ministère suivront toutes les émissions relatives aux élections sur chaque station de la capitale, à travers 5 écrans et enregistreront sur ordinateur les écarts aux textes en vigueur. Des installations identiques seront mises en place dans les régions. La CENIT suggère la suspension durant la période de campagne électorale des interventions en direct des auditeurs sur les radios, ce, afin d'assurer que celle-ci se déroule dans un climat apaisé.

De son côté, le KMF/CNOE, organisme de la société civile spécialisé dans la surveillance des élections, a créé en mars une Unité Monitoring des Médias (UMM) pour, notamment, analyser et dénoncer les propos diffamatoires tenus par les candidats.

27/09 - La commune d'Antananarivo apporte d'importantes restrictions à la possibilité de tenir des meetings électoraux dans les principaux lieux publics, comme cela avait pourtant été admis lors de précédents scrutins. Les grands stades municipaux de Mahamasina et d'Alarobia sont notamment interdits, de même que la fameuse place de la Démocratie et la place mythique du 13-Mai à Analakely.

ECONOMIE - SOCIAL - ENVIRONNEMENT

Exploitation des ressources minières et pétrolières

09/09 - EITI : 88 milliards Ar de recettes en 2011. Les activités d'extraction minières enregistrées à l'EITI ont engendré des recettes considérables en 2011. L'exercice de transparence commence à être bien rôdé. L'EITI a publié les premiers résultats de son rapport de réconciliation 2013. Ils concernent les informations portant sur l'année fiscale 2011. 130 compagnies minières et pétrolières ont effectué des paiements significatifs à l'Etat durant cette période. 35 d'entre elles ont atteint le seuil de matérialité de 108.000 dollars pour figurer dans le prochain rapport. Au total, elles ont payé plus de 88 milliards Ar (plus de 315.000 euros) à l'Etat. « Les compagnies minières commencent à assimiler ce exercice de transparence à travers l'EITI. La rédaction du rapport n'a donc pas soulevé de difficultés majeures. Le ministère des Mines s'est beaucoup impliqué avec la sortie de l'arrêté qui rend obligatoire, moyennant une sanction administrative, la participation à l'EITI », déclare Tahiny Tsarabory Judicaël, secrétaire exécutif de l'EITI Madagascar. L'EITI est un véritable outil de veille et de gouvernance pour l'Etat, se plait-on à rappeler. Il permet également à la population de disposer de données fiables et souvent occultées sur ce que rapportent au pays les ressources issues du sous-sol. Le rapport devra être remis le 30 septembre au CA de l'EITI International.

19/09 - Des parts du revenu minier destinées aux communes ne sont pas encore versées. Certains arriérés datent de 2007 et le montant des impayés s'élève à plus de 500 milliards Ar. Les rapports de réconciliation publiés par EITI Madagascar permettent, entre autres, de constater que des maires qui abritent des sites miniers n'ont pas perçu la part qui devait leur être reversé par le Bureau des cadastres miniers (BCMM). L'absence de compte bancaire détenu par ces collectivités pourrait expliquer l'impossibilité d'effectuer ces versements. Dans certains cas, le RIB fourni pour le versement n'est pas celui de la mairie mais celui du compte personnel du maire... Des contrôles ont été lancés, ainsi qu'une campagne de sensibilisation pour fiabiliser le dispositif et permettre aux communes de percevoir leur dû.

10/09 - Exploration pétrolière : des dangers à craindre de la part des Chinois ? ¹³Le gouvernement chinois vient de sanctionner deux puissantes sociétés d'Etat chinoises du secteur pétrolier : Sinopec et CNPC, toutes deux présentes à Madagascar dans l'exploration pétrolière. Le ministère chinois de Protection de l'environnement a déclaré qu'il refuserait de donner son feu vert aux futurs projets industriels de ces deux groupes, accusés de ne pas avoir respecté en 2012 les objectifs de réduction d'émissions polluantes. Cette décision se traduira par le refus d'approuver le plan environnemental lié à des projets de raffinage, de rénovation ou d'expansion industrielle présentés par les deux compagnies. *La Gazette* écrit que le comportement désastreux de l'entreprise chinoise Mainland dans l'Analanjirofo devrait inciter les autorités à faire preuve de vigilance vis-à-vis de ces sociétés pétrolières.

28/09 - Un sonar de cartographie à haute fréquence, utilisé par la compagnie pétrolière américaine ExxonMobil, est à l'origine de la mort d'une centaine de dauphins qui se sont échoués en 2008 sur les côtes malgaches. C'est ce que révèle un rapport rendu public par la Commission baleinière internationale. « ExxonMobil pense que les conclusions de ce groupe d'experts (...) ne sont pas justifiées en raison du manque d'informations au moment du déploiement des secours en 2008 », a déclaré un porte-parole de la société. Cette découverte pourrait avoir de graves conséquences dans le canal du Mozambique où l'activité de recherche sous-marine d'hydrocarbures est en forte augmentation. Plusieurs îles de la région, Madagascar, Mayotte et Mohéli notamment, développent leur activité touristique autour de l'observation des mammifères marins. Une importante zone pétrolifère est en cours d'exploration dans laquelle Total est impliqué, entre l'île de Pemba en Tanzanie et Les Comores.

13/09 - La prospection pétrolière offshore se poursuit près de l'île française de Juan de Nova dont la possession par le France est contestée par Madagascar .Global Petroleum Ltd sera opérateur avec 50% des parts de la licence d'exploration de l'Est de l'île, après un renouvellement pour une période de 5 ans. La compagnie a annoncé le processus enclenché en ce sens sur cette partie du territoire français d'outre-mer située dans le Canal du Mozambique. Un nouveau traitement de données sismiques a montré une épaisse stratigraphie à fort potentiel aux angles nord et sud du bloc qui justifie ce renouvellement de licence. La demande a été présentée aux autorités françaises pour un renouvellement de 4500 km², soit la moitié de la zone de licence existante.

25/09 - Le Collectif Tany dénonce l'accaparement par l'Etat dans le cadre du projet d'exploration et d'exploitation des gisements de fer de Soalala et Besalampy par la société chinoise Wisco¹⁴. Il écrit notamment : « Encore une fois, des responsables ont piétiné les droits de la population malgache sur leurs terres afin de plaire aux investisseurs et d'assouvir l'avidité des responsables étatiques. (...) La SIF [Plateforme commune pour les propriétés foncières] et les autorités locales (...) ont appris début septembre, après avoir lu le certificat de situation juridique signé par le service foncier de Mahajanga du 28 août, qu'une surface de plus de 43.000 ha qui intéresse l'investisseur a été immatriculée au nom de l'Etat en 2010 ». Tany rappelle que « les permis fonciers ne valent pas propriété foncière. Selon le Code minier et la législation foncière, (..) les permis miniers portent uniquement sur les substances minières à explorer ou à exploiter, c'est la raison pour laquelle le Code minier exige des détenteurs de permis miniers de négocier, préalablement aux activités liées à l'exploitation minière, à titre d'autorisation et/ou de contrat, avec les propriétaires du sol, les occupants traditionnels et les usufruitiers ». Le ministre de l'Aménagement du territoire et de la décentralisation [candidat à la présidence de la République] s'est empressé d'immatriculer au nom de l'Etat l'ensemble des terrains concernés par les permis miniers, à l'insu des autorités locales et des populations concernées, afin de faciliter leur octroi, par bail emphytéotique, à Wisco. Une démarche identique a été appliquée par ce même ministre pour la Société Tozzi Green à Ihorombe. Pour Tany, cette décision met les cultivateurs dans une situation totale d'insécurité et traduit un mépris pour le statut des terres rentrant dans la catégorie de la propriété foncière privée non titrée. Les exploitants Chinois ayant annoncé qu'aucune habitation ne sera tolérée dans les 15 km environnant les sites miniers, des expulsions de population et des déplacements de villages sont à craindre si leurs exigences sont acceptées par l'Etat. Le Collectif conclut que

_

¹³ Voir aussi Blog Justmad - http://p1.storage.canalblog.com/15/23/448497/90221338.pdf

¹⁴ Cf. http://terresmalgaches.info/IMG/pdf/Communique Soalala 13sept2013.pdf

la gabegie règne autour de la question foncière à Madagascar. Les accaparements de terres à petite ou grande échelle se multiplient. A l'approche de l'exploitation effective du gisement de fer de Soalala, Wisco n'a pas encore ébauché de contrat de bon voisinage avec la population locale. La SIF, en collaboration avec le Collectif Tany, revendique la transparence vis-à-vis des autorités locales et de la population concernée, ainsi que l'annulation des arrêtés. Officiellement, les activités de Wisco sont suspendues parce qu'elle n'a pas respecté d'autres engagements prévus par l'octroi du permis, notamment la construction d'infrastructures.

Trafics de bois précieux

04/09 - Le ton monte du côté du syndicat des agents forestiers (Scofafor). Ils réaffirment leur désapprobation quant à la gestion du dossier bois de rose par l'État. Il dénonce entre autre l'incapacité du comité de pilotage mis en place par le ministère de l'Environnement de se saisir du dossier. Le syndicat demande sa dissolution et le transfert de ses attributions aux techniciens forestiers. Les membres de ce comité ont été changés à cinq reprises en un an, ce qui est révélateur, selon lui, d'un malaise. Il attire l'attention sur l'urgence de reprendre en main ce dossier, les bois de rose étant un produit périssable. Les stocks saisis sont estimés à près de 15.000 rondins et ils sont évalués à au moins 45 milliards Ar, selon le ministère de l'Environnement. 70% des stocks saisis ont disparu, d'après le syndicat. Au sein du ministère, dont l'intérim est assuré depuis de longs mois par le premier ministre, la hiérarchie n'est plus respectée et les menaces envers les employés sont fréquentes. Les personnels lancent une grève d'avertissement.

05/09 - Huit trafiquants de bois de rose incarcérés à Antalaha et placés en détention. Des gendarmes ont intercepté un cargo transportant des rondins. Ils ont immobilisé un véhicule tout-terrain qu'avaient utilisé les trafiquants. Saisi, le 4x4 a été conduit au siège de la compagnie avec 115 rondins. Le propriétaire du boutre a été identifié mais il n'a pu être intercepté. D'après la gendarmerie, 5 cargos étaient en train de charger des bois de rose sur ce site isolé. 4 ont pu prendre le large. Des éléments du BIANCO ont été dépêchés sur place. Pour la première fois, un navire des forces armées a été envoyé sur zone et a pu mettre à nu un trafic portant sur un millier de rondins. Deux conteneurs sont par ailleurs stockés au port de Toamasina en attente des procédures de saisie. *L'Express* note que depuis quelques jours la présidence de la Transition semble avoir décidé de répondre aux appels lancés par la primature, qui se plaint du manque de moyens disponibles pour éradiquer les trafics. Les ministères des Forces armées et de la Justice ont été sommés de s'impliquer plus étroitement.

13/09 - L'Etat va entamer une nouvelle opération de décompte des stocks de bois de rose avant de pouvoir lancer la mise en vente. Ce décompte concerne les marchandises saisies par l'État depuis 2009 et qui sont placés dans des lieux sécurisés. Ils ont déjà fait l'objet d'une procédure légale qui rend l'Etat propriétaire. Des chiffres incontrôlables circulent sur le niveau de ces stocks, qui ont été affectés par des vols et des détournements. L'État doit procéder à la vente des stocks de bois de rose saisis pour les besoins de financement électoral, selon le Directeur des forêts ; l'objectif est de pouvoir assurer la sécurisation du processus électoral et instaurer un climat d'apaisement, avant, pendant et après le scrutin explique-t-il. Une partie des recettes sera toutefois affectée au ministère de l'Environnement et des forêts qui doit assurer la sécurisation des zones protégées.

24/09 - Gestion et vente des stocks de bois précieux : un projet de décret sujet à controverses. L'avant-projet d'ordonnance en discussion voici quelques semaines n'a pas abouti, en raison de divergences de vues entre au plus haut sommet de l'Etat. La question revient sur le devant de la scène : un avant-projet de décret portant sur la gestion et la vente des stocks saisis et/ou confisqués est à nouveau en discussion. L'organe de gestion présenté par la présidence n'inclut pas la société civile, acteur dynamique et de proximité. Celle-ci est exclue au profit d'organismes d'État et de fonctionnaires nommés, ce qui ressemble quelque peu à un partage de sièges, estime Tribune. En outre, il n'est pas précisé dans l'avant-projet que ces stocks seront vendus à l'international. Il est simplement évoqué le lancement d'un appel d'offre qui pourrait donc être limité à sa forme la plus restreinte ou nationale, qui ne garantirait pas la transparence des transactions. Enfin, la présidence souhaite un partage égal des recettes entre le budget général d'une part et d'autre part les collectivités territoriales et les acteurs œuvrant en faveur de la protection de l'environnement. La primature, en revanche, préconise un partage plus favorable aux collectivités territoriales et aux acteurs de l'environnement : 70%, contre 30% à l'État (budget général). La société civile intervenant dans la filière désapprouve la mise en vente de ces ressources, notamment en cette période de Transition et surtout en pleine campagne électorale. Elle réitère les risques que pourrait engendrer l'application de ce décret comme la suspension du financement du PE III. Elle martèle qu'il est nécessaire d'attendre la finalisation des études de la Banque mondiale avant de prendre toute décision. La position de l'Alliance Voahary Gasy, est ferme : « Il faut un gouvernement élu pour procéder à la vente de ces stocks de bois de rose saisis et sécurisés. (...) Un appel d'offres international doit être lancé pour identifier les acquéreurs sélectionnés tout en protégeant les ventes, car il y a trop de suspicion de blanchiment par l'élargissement des stocks », avance Andry Andriamanga, coordonnateur national. L'AVG suggère la création d'un compte spécial au niveau du Trésor, qui pourra être audité afin d'identifier l'utilisation réelle des recettes au lieu d'affecter une grande partie dans le budget général de l'Etat. Un haut responsable des forces de l'ordre propose également qu'une partie des recettes issues de la vente soit utilisée pour la sécurisation des élections. « Ils n'ont qu'à appliquer la loi 2011-001 en arrêtant les trafiquants et en exigeant qu'ils payent le double de la valeur marchande des bois précieux illicites saisis, s'ils veulent constituer un fonds. Et ce sera plutôt destiné à la sécurisation du territoire », évoque le coordonnateur national de l'AVG. « Un projet de décret visant à accélérer la vente des stocks de bois de rose saisis circule pour être signé par les membres du gouvernement concernés. Mais le premier ministre ne l'a pas encore fait », confirme Emmanuel Rakotovahiny, représentant d'Omer Beriziky au sein du Comité de pilotage, structure réunissant le gouvernement, la société civile et les partenaires techniques et financiers, qui gère ces stocks. Selon Emmanuel Rakoto-vahiny, le projet de décret, déjà signé par deux membres du gouvernement, court-circuite les propositions émises dans le cadre du Comité de pilotage. La présidence nie être à l'origine du projet de décret. « Elle est catégoriquement contre la vente des stocks, du moins dans la situation actuelle », tempère Harry Laurent Rahajason, ministre de la Communication.

RFI rappelle que le projet de décret, s'il est signé, pourrait permettre la vente de près de 20.000 rondins stockés dans des casernes à Antananarivo et en province. Des stocks évalués à des millions de dollars. Des membres de la société civile et des partenaires internationaux s'interrogent sur l'utilisation réelle de ces fonds et sur l'opportunité d'une telle vente, à moins d'un mois de l'élection présidentielle. Le projet provoque la suspicion des observateurs car elle ne suit pas les procédures recommandées par le « comité de pilotage » dirigé par le premier ministre et composé de membres de l'administration, d'ONG, et d'institutions internationales. Ce comité serait même écarté de la procédure. Selon plusieurs sources, la date de la vente est fixée à la première semaine d'octobre, et l'acquéreur serait déjà identifié. « Un opérateur bien connu dans le milieu », rapporte la station.

L'ambassadeur de France à Madagascar souligne son inquiétude par rapport au projet de vente des stocks de bois de rose saisis, en cette période de campagne électorale.

Environnement, calamités

04/09 - L'incendie du parc de Kirindy Mitea, dans la région Menabe, à 90 km au sud de Morondava, se poursuit depuis deux semaines. Aucun moyen efficace n'a été mis en œuvre pour tenter de le combattre. Seules des charrettes sont utilisées pour aller chercher de l'eau à 15 km. Les dégâts environnementaux sont inestimables. Le parc est inscrit depuis 1997 dans le système des aires protégées. De nombreuses espèces endémiques y ont été recensées.

20/09 - Le gouvernement français annonce le versement de 2,7 millions d'euros pour faire face à l'insécurité alimentaire. Il s'agit d'une réponse à l'appel lancé par le GIC-M. Une partie (1,7 million d'euros), sera versée au profit des actions du PAM tandis que l'autre partie (un million d'euros), sera remise à la FAO dans le cadre de la lutte antiacridienne.

21/09 - La FAO a doté le Centre National Antiacridien deux hélicoptères pour démarrer la campagne de lutte. Le premier effectuera un survol pour identifier les surfaces infestées avant l'épandage des pesticides qui arriveront à la fin du mois. Le second débarquera vers mi-octobre. 17 régions sur 22 sont touchées par l'invasion qui menace la sécurité alimentaire et les moyens d'existence de 13 millions d'habitants, soit près de 60% de la population. Jusqu'à présent, la FAO a recueilli 23 millions de dollars pour le programme, dont le coût total s'élève à 41,5 millions sur trois ans. Des négociations sont à un stade avancé pour d'autres financements, même si des millions de dollars sont encore nécessaires pour mener à bien l'intégralité du programme. « Dans la lutte contre les criquets, la prévention est plus efficace que le traitement », a précisé la FAO, qui ajoute : « Les fonds dont nous disposons sont suffisants pour démarrer la première année de la campagne et s'efforcer de maîtriser l'invasion pour éviter qu'elle se perpétue pendant des années et coûte des centaines de millions de dollars. Mais nous avons besoin d'autres fonds pour mener à bien le travail au cours des trois prochaines années » Les contributions pour le programme de lutte antiacridienne ont été confirmées par la Belgique, la Banque mondiale, le Fonds central d'intervention d'urgence (CERF), la France, la Norvège. Suite aux invasions acridiennes qui ont ravagé le pays durant la saison sèche, ainsi qu'aux effets du changement climatique, la productivité rizicole, déjà faible avec 2 tonnes à l'hectare, a chuté. Les importations ont augmenté de 59.000 tonnes en glissement annuel sur les 6 premiers mois de l'année, atteignant le chiffre record de 220.800 tonnes.

29/09 - Madagascar en première ligne pour l'incidence du changement climatique : 5ème pays au monde le plus exposé aux risques extrêmes dus au changement climatique, Madagascar est le pays le plus vulnérable au niveau du continent africain, compte tenu de sa position géographique.

Divers

01/09 - Le sous-emploi touche 90% des actifs. Les études de l'INSTAT mettent en évidence la précarité de la situation de l'emploi. Pour les actifs, les résultats font apparaître un taux très élevé du sous-emploi lié à la durée du travail et à l'emploi inadéquat. Une situation qui concerne 90% de la population active. « Le sous-emploi lié à la durée du travail touche plus de 10% de la population active occupée. Il concerne des personnes qui, involontairement, travaillent moins de 35 heures par semaine. (...) C'est dans l'administration que l'on observe le taux le plus fort. (...) La situation inadéquate quant à elle, touche plus de 80% des travailleurs. Elle concerne les travailleurs dont la rémunération est inférieure au minimum garanti par la loi ». Ce problème de sous-emploi est aggravé par la prédominance du secteur informel qui constitue 93% des emplois créés dont 75% sont absorbés par les entreprises informelles. Cette situation s'explique par la crise mais également par la politique fiscale qui n'incite pas l'intégration dans le cadre légal. « Si nous ne trouvons pas une solution contre le développement de l'informel, ce sera un gros problème pour l'économie », reconnait d'ailleurs Pierrot Botozaza, vice-premier ministre chargé de l'Economie et de l'industrie.

30/09 - 6 Malgaches sur 10 ont déclaré dans l'enquête Afrobaromètre avoir manqué plusieurs fois de nourriture au cours des 12 derniers mois. Ce constat s'est aggravé tant dans les campagnes que dans les villes. Ainsi 64% des ruraux ont assuré qu'ils ont sauté des repas plusieurs fois, 54% des citadins. Cette situation a connu une nette aggravation de 6% en milieu rural et de 10% dans les villes depuis 7 ans. La classe moyenne semble frappée de plein fouet par cette crise alimentaire La fermeture des entreprises franches après la crise politique de 2009, constitue le premier facteur de l'insuffisance quantitative et qualitative de nourriture.

01/09 - Détérioration des infrastructures hydro-agricoles. Les surfaces rizicoles exploitées diminuent dangereusement. Madagascar possède près de 1,2 millions ha de rizières dont le rendement se situe autour de 2,5 t/an/ha. 78% sont des types irrigués. L'absence de stratégie d'amélioration des infrastructures fait partie des facteurs qui sont sources d'instabilité et de stagnation de la production. L'irrigation est incontournable dans l'économie rurale mais le changement climatique observé dans plusieurs régions, ainsi que la dégradation des bassins versants a eu une influence négative sur la maitrise de l'eau. La majorité des parcelles ont des problèmes d'irrigation. Les superficies exploitées risquent de diminuer dangereusement. C'est déjà le cas dans les greniers à riz de Madagascar que sont les zones de Marovoay et de l'Alaotra. La détérioration des infrastructures et leur absence d'entretien est à souligner. La plupart des grandes infrastructures hydro-agricoles remontent à la période coloniale ou à la première République et sont dans un état préoccupant d'abandon. Les communautés locales n'ont pas les moyens d'assurer la maintenance. « Comme pour la construction et les gros travaux d'entretien routier, l'intervention des bailleurs de fonds dans ce domaine demeure incontournable », estime le directeur du génie rural.

21/09 - Collectif Tany - Madagascar, grenier de l'Océan Indien : que les paysans ne deviennent ni les oubliés ni les victimes 15. En mars 2013, la COI s'est réunie à Mahajanga autour du projet « La sécurité alimentaire dans l'indianocéanie, investir dans la production agricole », qui vise à faire de Madagascar le grenier de l'Océan Indien. Cette réunion a permis aux acteurs publics et privés d'adopter le projet de la COI sur la sécurité alimentaire régionale et « d'affiner le projet en tenant compte des réalités et des exigences du secteur privé ». Le Collectif Tany note l'absence criante des organisations paysannes des régions désignées comme pilotes pour ce projet : Menabe, Sofia et Vakinankaratra. L'existence de nombreux projets présentés comme étant « de développement » qui ont donné lieu à des expropriations et expulsions de milliers de paysans de leurs terres ancestrales ces dernières années n'est pas du tout rassurante quant au sort réservé aux occupants actuels des terrains visés par ce projet.

30/09 - Métayage et fermage en hausse bien qu'interdits. Confier l'exploitation de son terrain à un tiers contre le partage en nature des produits qui en seront issus. C'est le principe du métayage. Tout comme le fermage qui consiste à louer son terrain, il est interdit par les textes en vigueur. L'Observatoire du foncier remarque toutefois que ces deux pratiques ont tendance à se développer. Il souligne que les réalités ont vite dépassé le cadre légal rarement connu des paysans et des services administratifs déconcentrés. Le dernier recensement agricole, en 2004-2005, estime à 13,6% les terrains cédés en métayage ou en fermage. Il peut atteindre 70% dans certaines régions. L'Observatoire souligne : « La principale explication relève de la raréfaction des ressources en terre et de la pression foncière surtout autour des grandes zones agricoles et particulièrement rizicoles. Cette pression est accentuée par l'arrivée de migrants et la micro-parcellisation des terres suite à plusieurs partages et successions ». Les nouveaux arrivants sans terre doivent se rabattre sur les modes de faire-valoir indirects, qui est également un moyen d'éviter l'occupation illégale ou l'usurpation

¹⁵ Cf. Blog Justmad - http://p5.storage.canalblog.com/51/15/448497/89982210.pdf

des droits du propriétaire par un tiers. Cette pratique permettrait aux descendants de fermiers ou d'agriculteurs ayant migré dans les villes ainsi qu'à la diaspora, de continuer à valoriser le patrimoine foncier familial. Les rizières sont les plus recherchées par les métayers pour assurer leur autoconsommation en riz. Cette logique se retrouve aussi du côté des propriétaires, d'abord pour la consommation, mais aussi en raison du coût plus avantageux du riz par rapport aux autres produits en cas de vente du surplus en période de soudure. Dans la grande majorité des cas, le faire-valoir indirect n'est pas encadré par des contrats formels.

24/09 - Tozzi Green : non-respect de cahier des charges, selon le ministre. La société est implantée dans l'Ihorombe depuis 2010 en vue d'une exploitation de jatropha sur un terrain de 100.000 ha jusqu'en 2019. Elle a obtenu un bail emphytéotique pour mettre en valeur 6.558 ha mais en trois ans elle n'a cultivé que 3.500 ha alors que la production de jatropha n'a atteint que 350 kg. La mauvaise qualité des sols et l'inadaptation de semences sont à l'origine de ce problème, d'après la société. En outre, la population locale n'accepte pas l'occupation de ces terrains domaniaux par Tozzi Green et des conflits ont éclaté. Une délégation conduite par le vice-premier ministre chargé du Développement et de l'Aménagement du Territoire, Reboza Julien, s'est rendu sur place. « Il y a non-respect du cahier des charges de la part de cet opérateur, qui mérite d'être régularisé », explique-t-il dans un communiqué. D'après le contrat, la société se doit entretenir un bon voisinage avec la population. Elle s'engage à résoudre les problèmes éventuels d'ingénierie sociale. La réalisation de travaux d'aménagement des voies d'accès et le volet socio-économiques font également partie de ses engagements.

03/09 - Iles Eparses¹⁶: annonce de négociations franco-malgaches? Depuis la conclusion de la négociation franco-mauricienne sur l'île Tromelin aboutissant à une cogestion de la Zone économique exclusive (ZEE), la France attend le règlement de la crise malgache pour entamer des négociations sur la gestion et la souveraineté sur les Iles Eparses (Bassas de India, Juan de Nova, Europa et les Glorieuses) dont les eaux sont supposées regorger de richesses. La question devrait être une nouvelle fois évoquée lors de l'AG des Nations unies. Les élections présidentielle et législative achevées, le nouveau gouvernement pourrait entamer des négociations sur ces îlots rattachées à la France lors de l'indépendance de Madagascar. Une commission parlementaire a été mise en place au niveau CST pour préparer le dossier.

11/09 - Le décès subit du gouverneur par intérim de la Banque centrale suscite des interrogations. Patrick Rajaonary, ancien président du Syndicat des industries de Madagascar (SIM) et candidat à la présidentielle, ami de longue de date du gouverneur, aurait reçu les confidences de ce dernier qui lui aurait fait de ses préoccupations relatives à la session de la banque BNI Madagascar. L'établissement est convoité par des acquéreurs indiens, mauriciens et malgaches. L'un d'entre eux, puissant opérateur de la place, (il n'y en a pas 36, commente L'Express, sans citer de nom) aurait exercé de fortes pressions pour que la transaction se fasse au mépris des textes qui exigent que le rachat soit effectué par une banque de référence. Guy Ratovondrahona en aurait été très affecté. « On a tué le gouverneur » affirme Patrick Rajaonary. « Une mafia est en train de mettre le pays en coupe réglée », prévient-il. Certains collaborateurs de la Banque centrale relèvent que le gouverneur avait commencé à se plaindre de malaises au lendemain d'une longue réunion de la Commission de supervision bancaire et financière (CSBF) qui avait été réunie en urgence. « C'est un véritable hold-up avec la complicité des hautes autorités », ajoute-t-il. L'Etat détient encore 34% des actions de la BNI, privatisée en 1999. Les actions auraient été cédées pour 20 millions de dollars alors que leur valeur initiale serait de 30 millions. Des offres supérieures à celles de l'acquéreur final auraient bien été soumises mais auraient été mises de côté. L'opération risque d'avoir, selon lui, des conséquences très graves pour l'économie et les investissements. « Elle apporte la preuve que plus rien n'est respecté durant cette Transition. C'est vraiment la loi de la jungle comme le classement au Doing business le prouve d'ailleurs », déplore l'opérateur. « Outre l'instabilité politique, l'insécurité des investissements constitue un blocage majeur pour le développement », enchaîne-t-il. Pour L'Express, « les intérêts politiques et financiers qui s'entremêlent conseillent à la presse locale d'en parler avec modération et d'écrire à l'encre blanche ». Le quotidien suppose que cette affaire n'est pas sans lien avec la campagne électorale.

Tribune croit savoir que la réunion de la CSBF convoquée en urgence aurait retourné de manière spectaculaire une autre décision que la même CSBF aurait prise 15 jours auparavant. Cette première décision refusait un projet de cession par le Crédit Agricole (France) de sa part majoritaire (51%) au sein de la BNI Madagascar. Le Crédit Agricole entendait vendre ses actions à un consortium composé du Groupe Ciel (Maurice), de la banque mauricienne Bank One et du groupe Hiridjee, essentiellement connu à Madagascar comme étant le propriétaire de la société First Immo et de l'opérateur téléphonique Telma, privatisé en 2004. Selon des sources proches du dossier, d'autres éléments suspects existeraient dans ce dossier : les fonds du groupe Hiridjee proviendraient d'une société basée aux Îles Vierges Britanniques, paradis fiscal notoire, à travers une société appelée Trielite Limited. Ces mêmes sources soulignent que, même si l'État malgache devrait conserver une part significative (32%) au sein de la BNI, les intérêts patrimoniaux de l'État pourraient

¹⁶ Cf. Blog Justmad - http://p5.storage.canalblog.com/50/13/448497/89484608.pdf

se trouver lésés comme dans la privatisation de Telma: les opérations de vente ou de mise en location du patrimoine immobilier de Telma semblent avoir davantage avantagé le groupe Hiridjee que l'État. Le directeur général du Trésor se serait montré hostile au projet de cession de la BNI au groupe Ciel/Hiridjee. Par contre, l'ancien ministre des Finances, Hery Rajaonarimampianina, devenu entre-temps candidat aux présidentielles serait fait l'un des principaux avocats de ce projet de cession.

La Nation dénonce la vente des actions de la BNI, établissement qui détient une place importante dans l'économie malgache, à une société mauricienne de moindre envergure. Le quotidien s'inquiète du rôle joué par des familles Indopakistanaises très influentes, dont les activités manquent de transparence. « Des groupes d'intérêts prédateurs pilotent cette opération suspicieuse », conclut-il.

Le candidat Noelson William condamne « la complicité des autorités » qui ont permis à cette transaction d'aboutir à la cession de la BNI. « C'est cette concussion qui pérennise la pauvreté. Certaines personnes sont en train de vendre Madagascar en package. Il faut absolument mettre fin à ce pillage du patrimoine national », déclare-t-il. L'ancien ministre, magistrat expérimenté et ancien membre de la commission de surveillance bancaire et financière préconise des mesures énergiques pour stopper tous les trafics qui, dit-il, polluent les milieux financiers et économiques depuis 4 ans.

La LOI précise que la décision de cession est assortie de conditions suspensives qui devront être remplies d'ici trois mois par le consortium repreneur, composé à l'origine de Ciel Investment Ltd (50,1%), Bank One (9,9%) et Trielite Group Ltd (40%) de l'homme d'affaires français basé à Antananarivo, Hassanein Hiridjee. Une de ces conditions concerne la demande d'un accompagnement des repreneurs par le Crédit agricole pendant au moins deux ans, notamment pour les transactions bancaires internationales. Une autre porte sur la validation par le conseil d'administration de la BNI de la nouvelle configuration du consortium repreneur. En effet, pour couper court à certaines suspicions, le consortium IOFH a été recomposé de la façon suivante : 60% pour Ciel Investment et 40% à la société malgache First Immo, qui appartient également à Hassanein Hiridjee et prend la place de Trielite.

D'autres rumeurs liées à la mort subite de Guy Ratovondrahona circulent dans les milieux politiques, indique *La Gazette*. On parle notamment de la disparition de deux fourgons remplis de billets de banque fraîchement imprimés à l'extérieur. C'est à l'entrée dans la capitale que les convoyeurs de fonds n'auraient plus donné signe de vie. La disparition du convoi aurait été un choc fatal pour le gouverneur, écrit le quotidien.

Des analystes¹⁷ font remarquer que Bank One, est une petite banque mauricienne (moins de 10% de part de marché avec un résultat deux fois moindre que la BNI), qui n'a pas d'assise internationale pour répondre aux exigences de la clientèle de BNI Madagascar. Trielite est une entreprise immatriculée dans le paradis fiscal des lles Vierges britanniques, ce qui rend difficile la traçabilité des flux financiers et qui diminue le capital-confiance accordée par les grands comptes de la BNI. Les avis techniques du secteur financier sont foncièrement négatifs mais le ministre fait fi de ses avis car il considère que c'est une décision politique. Le ministre-candidat Hery Rajaonarimampianina aurait-il besoin de fonds pour financer sa campagne ? Pour finir, certains observateurs rappellent que le revirement de la décision du 22 août s'est produit peu après le séjour qu'Andry Rajoelina a effectué à Maurice, siège de la société Ciel. Simple coïncidence ? Selon la *LOI*, cette cession de 51% de la BNI Madagascar (soit 275.400 actions) s'est faite pour la somme de 24,6 millions d'euros.

Le site français *Mediapart* interpelle vigoureusement les hauts responsables français sur cette opération du Crédit agricole à Madagascar. Le dossier a pris une dimension internationale et agite le microcosme local mais les autorités concernées gardent le silence. Le nouveau ministre des Finances qui faisait partie des membres du CSBF qui ont donné leur aval, fait profil bas.

27/09 - Le premier ministre Omer Beriziky interpellé par Serge Zafimahova du CDE pour qu'il prenne ses responsabilités et porte l'affaire BNI devant le Conseil d'État. L'État disposant du tiers bloquant, il serait en mesure de s'opposer à la transaction qui, selon *Tribune*, « dégage une impression de blanchiment d'argent ». Il fait remarquer que la SFI, filiale de la Banque mondiale, a vendu des actions placées à la BNI-Madagascar à une société off-shore qui a son siège dans les lles Vierges. Il se demande si la Banque est informée de cette opération opaque et dans l'affirmative, pourquoi elle n'est pas intervenue. Par ailleurs, explique Serge Zafimahova, la cession de parts du Crédit agricole est truffée d'une succession de décisions contradictoires sans justification des motifs et d'irrégularités, avec notamment une « intervention personnelle » du ministre des Finances et du budget, candidat à la présidentielle. Selon lui, il y a conflit d'intérêt avéré et non-respect de l'indépendance de la Commission de supervision bancaire et financière (CSBF) par rapport aux autorités gouvernementales et législatives.

¹⁷ Cf. http://blogs.mediapart.fr/blog/philippe-divay/180913/achat-de-la-filiale-du-credit-agricole-bni-madagascar-par-une-societe-inscrite-dans-les-paradis

30/09 - Affaire BNI-Madagascar : une opération entre privés, selon le ministre des Finances, pour qui l'Etat n'est pas concerné. « Incompréhensible ! », écrit Tribune, l'Etat détenant 32% du capital, dont il tire annuellement 2,6 millions d'euros. On comprend donc mal le désintérêt du ministre pour cette cession, d'autant que l'une des parties contractantes, implantée dans un paradis fiscal, va détenir la majorité du capital. Pour Tribune, « plus étonnante est cette décision d'approuver la cession au consortium composé du groupe Ciel (avec sa filiale Bank One) et une société de droit malgache (First Immo) qui remplace la société Trielite, mais toujours avec le même propriétaire - donc une société ou un groupe écran, et qui va faire des essais pendant trois mois. Au cas où ces essais ne seraient pas concluants, le contrat serait donc suspendu. Qu'est-ce à dire ? ». La BNI Madagascar est « le » partenaire des grandes entreprises ; elle détient plus de 40% de part du marché interbancaire de devises et 30% des crédits documentaires de la place. Les avis techniques du secteur financier sont foncièrement négatifs au sujet de cette transaction qu'ils jugent défavorable à l'établissement et à l'image de Madagascar. Les observateurs s'interrogent sur le sens qu'il convient de donner aux propos de l'ancien ministre des Finances et candidat à la présidentielle selon lequel il s'agit d'une décision « politique ».

13/09 - Didier Ratsiraka sur *TV Plus*: un plan de redressement économique de 4 milliards de dollars. L'ancien président a laissé entrevoir un pan de son projet de programme économique susceptible de redresser la situation économique du pays après plus de 4 ans de descente aux enfers. Il affirme être en relation avec de « *vrais investisseurs* » prêts à faire en sorte qu'en 2 ans (3 ans au maximum), Madagascar soit non seulement autosuffisant en riz, en huile, en sucre mais soit en mesure d'exporter car sa productivité aura triplé. Tout ceci ne nécessiterait qu'un financement minimal immédiat de 4 milliards de dollars, sans augmentation de la dette. Mais cela suppose au préalable que le peuple malgache soit rassemblé (d'où sa proposition de conférence au sommet entre les quatre protagonistes de la crise).

Sources: L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune.com, Newsmada (Les Nouvelles, Le Courrier, JdM, Reflet), La Gazette de la Grande IIe, La Nation, Mada-Pro, Matv, Matera (agence de presse Madagascar), Orange.mg, Tananews, Madonline, Madagate, Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, APOI, Reuters, Xinhua, Slate Afrique, Afriqueinfos, Indian-ocean-times.

Les sites de Sobika, La Vérité et Madagascar Matin sont suspendus. Suite au décès du fondateur de Mada.pro, qui proposait une sélection d'articles de la presse quotidienne, le site n'a pas été mis à jour depuis le 8 août.

Taux de change au 30/09/13, 1 euro = 2903 Ariary (cours pondéré)